CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 035 • 1re SESSION • 42e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 22 septembre 2016

Président

L'honorable Wayne Easter

Comité permanent des finances

Le jeudi 22 septembre 2016

● (1535)

[*Traduction*]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte.

Conformément à l'article 83.1 sur les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2017, nous poursuivons notre série de réunions avec les organismes de développement régional du Canada.

Nous sommes heureux d'accueillir M. Salembier, sous-ministre adjoint de la région de la Colombie-Britannique, et James Meddings, tous deux du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

James, je me demande quelle circonscription vous représentez. Vous avez été ici tous les jours cette semaine. C'est bon de vous revoir.

M. James Meddings (sous-ministre adjoint, Politiques et Orientation Stratégique (Ottawa), ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Merci.

Le président: Enfin, nous recevons également M. Sutherland, directeur de la politique, de la planification et des relations extérieures.

Monsieur Salembier, vous avez la parole. Nous passerons ensuite aux questions. Merci de votre présence.

M. Gerry Salembier (sous-ministre adjoint, Région de la Colombie-Britannique, ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis très heureux de témoigner devant le Comité aujourd'hui.

Je vais vous parler de la situation économique actuelle de la Colombie-Britannique et de certaines difficultés et perspectives économiques connexes. Je vous donnerai également un aperçu des activités du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien de la Colombie-Britannique.

Je vais d'abord vous présenter quelques renseignements généraux sur la structure de l'économie de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

La province compte deux moteurs économiques. D'un côté, on retrouve les économies de services très diversifiées des basses-terres continentales et du Sud de l'île de Vancouver — dans ces deux régions, l'économie est très diversifiée —, et de l'autre, les économies des régions rurales qui reposent essentiellement sur les ressources naturelles.

Le secteur des services de la Colombie-Britannique représente 76 % du produit intérieur brut de la province. Ce secteur englobe des secteurs d'activité comme ceux de la finance, du transport de marchandises, de l'ingénierie, de l'éducation, de la production cinématographique — qui est très importante —, du tourisme et des hautes technologies. Puisque le marché intérieur de la Colombie-Britannique est relativement modeste, la création de la richesse dépend essentiellement de l'exportation de ressources naturelles, qui génèrent près de 75 % des exportations de marchandises de la province.

Les États-Unis demeurent le principal client de la Colombie-Britannique. En 2015, ce pays été la destination de 52 % des ventes à l'exportation. Néanmoins, les exportations à destination de l'Asie ont rapidement augmenté récemment. À l'heure actuelle, l'Asie est la destination de 38 % des ventes à l'exportation de la Colombie-Britannique.

La création d'emplois constitue un autre grand changement récent dans l'économie de la Colombie-Britannique. En effet, le secteur des hautes technologies de la province emploie quelque 87 000 travailleurs, ce qui surpasse le nombre d'emplois dans l'industrie forestière, laquelle dominait le marché avec ses quelque 58 000 travailleurs.

[*Traduction*]

Les capitaux investis par le secteur public dans de grands projets jouent un rôle important dans la stabilité et la croissance de l'économie de la Colombie-Britannique. Parmi les grands projets en cours, permettez-moi de citer le projet d'énergie propre du site C; les propositions de développement portuaire à Prince Rupert et au Terminal 2 à Roberts Bank dans les basses-terres continentales. Il y a aussi bien sûr les projets énergétiques qui ont fait les manchettes: le projet de gaz naturel liquéfié Pacific NorthWest et le projet d'agrandissement du réseau pipelinier de Trans Mountain, ainsi que des projets de transport en commun comme le pont de remplacement du tunnel Massey et la ligne Evergreen entre Coquitlam et Vancouver.

Maintenant que vous avez le portrait général, je vous parlerai des résultats de l'économie de la Colombie-Britannique. L'économie de la Colombie-Britannique a pris de l'élan en 2015, affichant un PIB réel de 3 %, et connaîtra une croissance économique réelle supérieure à celle des autres provinces cette année et l'an prochain.

Cette remontée est attribuable à l'envol du marché de l'immobilier résidentiel, qui a donné lieu à une hausse sans précédent des travaux de construction et de rénovation, à de fortes dépenses de consommation, à une progression des exportations, à la croissance du secteur de la technologie dont j'ai parlé plus tôt, à des années fructueuses pour l'industrie du tourisme, et à la construction de navires dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale.

Dans l'ensemble, la Colombie-Britannique est relativement moins touchée que les autres provinces de l'Ouest par la baisse des prix du pétrole et du gaz.

La croissance de l'emploi devrait connaître une hausse de 2,8 % en 2016. En effet, quelque 87 000 nouveaux emplois ont été créés depuis le début de l'exercice. Les taux de chômage de la Colombie-Britannique demeurent aux alentours de 6 %, alors que le taux national est de 7 %. Il importe toutefois de souligner que la hausse de l'emploi s'est concentrée dans la région des basses-terres continentales et dans le sud de l'île de Vancouver. En effet, la situation est tout autre dans les autres régions de la province, où le taux de chômage a plutôt augmenté au cours des dernières années.

L'augmentation du nombre d'exportations est principalement attribuable aux augmentations enregistrées dans les produits du bois et les produits agricoles et agroalimentaires, mais cette hausse est en partie contrebalancée par la baisse des expéditions de gaz naturel et de charbon métallurgique.

Malgré ce portrait plutôt positif, certains risques croissants assombrissent les perspectives économiques de la Colombie-Britannique. Au Canada, la dette des ménages a atteint un niveau record de près de 170 % du revenu disponible en 2015, ce qui est bien supérieur à la norme historique.

En outre, selon une étude récente réalisée par mon bon ami Jock Finlayson du Conseil commercial de la Colombie-Britannique, le marché immobilier a contribué à hauteur de 35 à 40 % à la croissance économique récente de la Colombie-Britannique. Ainsi, sans le secteur immobilier, cette croissance économique de 3 % serait inférieure à 2 %. Cette concentration des activités dans l'immobilier représente un risque réel.

Il y a aussi un risque réel étant donné l'incertitude relative à la fin de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux conclu entre le Canada et les États-Unis et la baisse de la quantité de bois d'oeuvre récoltable en raison de l'infestation du dendroctone du pin ponderosa. Nous sommes aussi confrontés à la hausse des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée dans de nombreux secteurs. De plus, les investisseurs n'ont toujours pas annoncé leur décision définitive à l'égard des grands projets énergétiques.

Permettez-moi de vous parler des quelques particularités clés qui distinguent la Colombie-Britannique de certaines autres provinces de l'Ouest. Je dis toujours à mes collègues que la Colombie-Britannique est différente. En plus d'être la moins rectangulaire des provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique est aussi à mon avis plus disparate que les autres régions de l'Ouest. Évidemment, la région est géographiquement fragmentée par les rivières et les montagnes qui la traversent. La province compte sept régions de développement économique très différentes. Comme certains d'entre vous le savent, la région de métropolitaine de Vancouver comprend à elle seule 22 municipalités; on compte 203 conseils de bande des Premières Nations en Colombie-Britannique, ce qui représente le tiers des communautés autochtones du Canada.

● (1540)

[*Français*]

Il y a aussi selon moi quelques autres traits particuliers faisant de la Colombie-Britannique un endroit intéressant où travailler. En raison de sa position géographique, la province est la porte d'entrée du Pacifique. C'est un rôle d'une grande importance à l'échelle nationale. Bien qu'elle ne soit plus une source de croissance, l'industrie forestière demeure le pilier d'un bon nombre de collectivités rurales. Vancouver a la réputation d'être l'une des villes les plus asiatiques à l'extérieur de l'Asie. Il s'agit aussi de la province où il y a le moins de traités définitifs conclus avec les Premières Nations.

Permettez-moi maintenant de vous parler des activités de notre ministère, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, ou DEO, en Colombie-Britannique. Nous participons activement à la mise en vigueur d'un certain nombre d'éléments du dernier budget fédéral. Notamment, nous venons tout juste de terminer l'examen d'environ 450 demandes reçues dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire Canada 150, ou CIP 150, pour 2016. Nous collaborons aussi avec d'autres agences de développement régional afin de doubler nos investissements conjoints dans les technologies propres visant à faire passer ceux-ci à plus de 100 millions de dollars. Enfin, nous soutenons les efforts déployés par le gouvernement fédéral afin que les Canadiens prennent part à des consultations en vue de définir le Programme d'innovation du Canada.

[*Traduction*]

De plus, nous remplissons les obligations du ministère en ce qui a trait au financement de base et aux politiques pour quatre priorités opérationnelles: innovation, commerce et investissement, croissance économique des Autochtones et approvisionnement en matière de défense. Notre financement de base sert également à appuyer l'Initiative d'innovation dans l'Ouest, ou Initiative InnO, et un réseau de partenaires de prestation de services à l'échelle de la province, qui comprend 34 sociétés d'aide au développement des collectivités. Nous agissons aussi à titre d'agent de mise en oeuvre à l'appui d'autres initiatives fédérales. Par exemple, nous participons à la mise en oeuvre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques d'Affaires autochtones et du Nord Canada, qui vise à favoriser la participation des Autochtones au développement économique.

Enfin, nous contribuons de temps à autre à la prestation de vastes programmes économiques fédéraux qui comprennent autant des initiatives d'adaptation que d'infrastructure.

Au cours des prochaines années, la Colombie-Britannique sera confrontée à certains défis. En matière d'innovation, un manque de capital nuit à la commercialisation de nouveaux produits et services. La demande pour l'Initiative InnO — la réponse du ministère à ce problème — dépasse les fonds disponibles, ce qui signifie que nous devons refuser des projets de qualité dans des secteurs comme les technologies propres, les sciences de la vie, l'aérospatiale, les océans, les technologies de l'information et les technologies numériques. De plus, nos industries exploitant des ressources traditionnelles font face à des défis technologiques. Nous tentons de resserrer les liens entre les petites et moyennes entreprises novatrices du secteur des technologies propres, par exemple, afin de relever ces défis. En ce qui concerne le commerce et les investissements, seulement 3 % des entreprises et 1,3 % des petites et moyennes entreprises de la Colombie-Britannique ont des activités d'exportation.

Nous avons l'occasion d'aider les sociétés à se préparer à l'exportation et à tirer profit des accords commerciaux internationaux.

En ce qui a trait à la croissance économique des Autochtones, nous savons que les contraintes de capacité limitent la participation de nombreux Autochtones à l'économie, et qu'ils ratent ainsi de belles occasions. Nous avons travaillé avec les Premières Nations pour soutenir la formation axée sur les compétences et l'entrepreneuriat en vue d'aider la population autochtone à tirer parti de possibilités dans le développement des ressources, l'énergie et la construction navale.

Nous appuyons des projets d'énergie propre dans les collectivités par l'intermédiaire de la nouvelle Initiative sur l'énergie propre pour les Autochtones de la Colombie- Britannique. C'est un des projets financés par l'entremise de l'Initiative sur les partenariats stratégiques d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Nous avons reçu 51 demandes d'aide en vertu du programme, dont 14 provenant de collectivités hors réseau, mais un budget limité de 4 millions de dollars limitera le nombre de projets que nous serons en mesure d'approuver.

Et en ce qui concerne l'approvisionnement en matière de défense, nous tentons d'établir des liens entre les petites et moyennes entreprises de l'Ouest et les entrepreneurs principaux dans le cadre du programme canadien des retombées industrielles et technologiques. Nous aidons les PME à devenir des fournisseurs pour ces entrepreneurs principaux par la voie d'activités comme notre Forum sur l'innovation dans l'Ouest, qui doit se dérouler en novembre prochain à Vancouver.

● (1545)

[*Français*]

En conclusion, j'aimerais vous remercier de nouveau de m'avoir donné l'occasion de me vanter un peu ici aujourd'hui.

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

Je vous remercie de dire les choses telles qu'elles sont au sujet de ce que vous faites et aussi de ce qui fonctionne moins bien. Nous vous en sommes reconnaissants. Avec tout cela, je me demande ce que vous faites de vos temps libres.

Monsieur MacKinnon, vous avez cinq minutes.

[*Français*]

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie de votre présence. Je vous félicite, monsieur Salembier, pour la qualité de votre français. Je suis sûr que les francophones de la Colombie-Britannique l'apprécient beaucoup.

[*Traduction*]

Nous examinons le cas de la Colombie-Britannique. Je sais que le Comité s'intéresse à la question du logement et l'étudiera dans un avenir rapproché. Le gouvernement provincial a pris des mesures pour ralentir le secteur immobilier, qui auront une incidence sur le reste de l'économie.

Comment les évaluez-vous et comment maintiendrez-vous la croissance de la Colombie-Britannique si vous tentez délibérément de ralentir le secteur immobilier?

M. Gerry Salembier: Je vous remercie de votre question. Comme vous l'avez souligné, c'est un des principaux défis auxquels est confrontée la Colombie-Britannique à l'heure actuelle.

Je devrais commencer par dire que j'ai habité en Colombie-Britannique pendant huit ans, et vous avez devant vous un perdant: chacune de ces huit années aurait été un bon moment pour acheter une maison, mais je ne l'ai pas fait; vous devriez donc prendre ce que je dis avec un grain de sel.

Comme je l'ai dit, c'est un risque réel pour l'économie, et je ne parle pas seulement de l'impact direct sur les ventes et la construction de maisons. L'augmentation du prix des maisons a eu certains autres effets importants. Par exemple, on rénove maintenant plus qu'on ne construit; cela représente un risque.

Les effets de richesse associés à une augmentation du prix des maisons représentent également un risque. L'effet de richesse se produit lorsque le prix de votre maison est trois fois plus élevé que le prix que vous l'avez payée — et c'est le cas de nombreuses personnes que je connais en Colombie-Britannique —, ce qui vous donne un sentiment de richesse et vous donne envie d'aller au Cactus Club plutôt qu'au Tim Hortons. Le prix des maisons va baisser, ce qui entraînera un ralentissement important. Ce sont sur ces effets que se fonde l'estimation que je vous ai donnée, voulant que plus du tiers de la croissance économique récente soit à risque.

En ce qui a trait aux mesures qui ont été prises pour ralentir le marché immobilier de la Colombie-Britannique, honnêtement, il est trop tôt pour savoir si elles auront ou non un effet. Le nombre de ventes de maisons en Colombie-Britannique était à la baisse avant qu'on impose la taxe sur les transferts de propriété. Elle accélérera peut-être cette tendance. C'est difficile à dire, et le maire de Vancouver a parlé d'une taxe sur les maisons vacantes qui pourrait avoir le même effet. Je dirais toutefois que la communauté d'affaires commence à voir l'augmentation du prix des maisons comme un frein ou un facteur d'atténuation important pour l'ensemble des investissements en Colombie-Britannique. Pour certaines régions du monde comme Singapour, Hong Kong ou Los Angeles, Vancouver ne coûte pas cher; mais cette liste raccourcit.

Le ministère ne joue évidemment pas un rôle direct dans les politiques en matière de logement ou dans le secteur immobilier, mais le problème d'abordabilité du logement a une incidence majeure sur le climat d'investissement. La population de la Colombie-Britannique doit maintenant consacrer quelque 88 % de son revenu médian à l'achat d'une maison, une part de loin supérieure à celle du deuxième marché immobilier en importance au Canada: Toronto.

Je dis cela parce que le problème d'abordabilité des maisons est associé à un numérateur et à un dénominateur. On parle du prix des maisons, oui, mais on doit aussi tenir compte du revenu, et la Colombie-Britannique affiche des revenus médians inférieurs à ceux du reste du pays. Par exemple, parmi les projets auxquels nous travaillons, il y a le projet éolien qui vise à accroître le nombre d'emplois au sein des entreprises de haute technologie en démarrage qui ont un potentiel de commercialisation de la technologie. Ce secteur offre des salaires de 40 à 60 % plus élevés que les salaires médians. C'est beaucoup. Lorsqu'une entreprise que nous finançons connaît du succès, nous contribuons au dénominateur du problème du prix des maisons.

● (1550)

Le président: Une brève question, s'il vous plaît.

M. Steven MacKinnon: Lorsque je pense à la Colombie-Britannique, je pense aussi — comme vous l'avez mentionné — à certains projets d'infrastructure majeurs et bien sûr à la possibilité de développer des pipelines et le GNL; mais je pense aussi aux pressions à la baisse dans certains domaines comme la production de charbon.

Dans ce monde où nous cherchons la croissance et l'innovation, j'aimerais savoir comment vous prévoyez assurer la diversification avec d'une part la possibilité de développement énergétique et d'autre part la probabilité de déclin dans certains domaines comme la production de charbon.

M. Gerry Salembier: Je vais commenter la deuxième partie, le déclin de la production de charbon, qui a eu une incidence concrète sur l'économie de la Colombie-Britannique, et pas seulement sur les activités d'extraction des entreprises comme Teck Resources. Teck est l'une des plus grandes sociétés minières du Canada et elle a dû éliminer des postes dans nombre de ses mines — si ce n'est toutes ses mines — au cours des dernières années. La situation a eu une incidence directe sur les régions de la province visées par les activités d'extraction.

Elle a aussi eu une incidence directe sur les activités du port de Vancouver, qui est le plus grand port du Canada et le deuxième plus grand port de la côte Ouest de l'Amérique du Nord. Ce secteur génère beaucoup d'emplois. Le nombre d'expéditions de charbon a chuté de façon assez drastique au port de Vancouver; les conséquences sont donc importantes.

Nous entretenons des discussions avec certaines sociétés minières au sujet de l'intégration des petites et moyennes entreprises à leurs chaînes d'approvisionnement. C'est une des façons de... Même dans un environnement où les prix baissent — et peut-être surtout dans un tel environnement —, les entreprises comme Teck ou Goldcorp ont tout intérêt à accroître leur efficacité, et les petites et moyennes entreprises qui contribuent à ce secteur de la haute technologie de la Colombie-Britannique peuvent contribuer de manière positive à l'innovation dans le secteur minier.

Ce n'est pas vrai que... Les gens critiquent parfois le secteur minier et disent qu'il n'est pas novateur, qu'il ne prend pas de risque. C'est un domaine très risqué. Lorsqu'on ouvre une mine, on fait un pari. On dépense des millions de dollars pour un projet qui ne générera pas de revenus avant 10 ans; les gens de ce domaine sont donc habitués à prendre des risques. Le problème, c'est lorsque les risques associés à l'innovation s'ajoutent au risque de base.

Nous avons entrepris une série de dialogues avec les grandes sociétés minières canadiennes au sujet des obstacles qui empêchent les petites entreprises d'accéder à ces chaînes d'approvisionnement et de ce que nous pourrions faire pour changer certains programmes et politiques en place afin de remédier au problème et de faire en sorte que le secteur privé soit en position de demander l'innovation.

En ce qui a trait aux projets énergétiques, comme je l'ai mentionné, il...

Le président: Je vais devoir vous interrompre. Vous pourrez peut-être y revenir plus tard.

Monsieur Aboultaif, vous avez la parole.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Je vous remercie pour cette présentation détaillée sur l'économie de la Colombie-Britannique. C'était très instructif.

Vous représentez plus de 10 % de l'économie canadienne. Même chose pour la population. Le tiers de la collectivité autochtone canadienne vit sur votre territoire; la plupart des voies maritimes utilisées par le Canada s'y trouvent aussi. Vous avez les ressources. Vos spectres économiques sont variés. Or, seulement 3 % des entreprises de la Colombie-Britannique exportent. C'est très préoccupant.

Qu'est-ce qui vous empêche de vous améliorer dans ce secteur et que peut faire la Colombie-Britannique pour le renforcer?

● (1555)

M. Gerry Salembier: En ce qui a trait à la participation des petites entreprises à l'exportation, nous avons rétabli le dialogue avec la province de la Colombie-Britannique. En collaboration avec le ministère du Commerce international et le bureau régional d'Affaires mondiales Canada en Colombie-Britannique, nous avons participé à une sorte de réseau commercial régional, pour tenter de maximiser les contributions de chacun à certaines activités, notamment les missions d'exportation à l'étranger.

C'est très difficile de coordonner le calendrier des activités fédérales, provinciales et même municipales, mais au moins ce comité sert de mécanisme de coordination pour ces missions d'exportation et permet d'orienter le travail vers certains secteurs.

De plus, nous aidons les petites entreprises à se préparer à l'exportation, par l'entremise du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien — qui compte parmi ses membres Petites entreprises C.-B., une organisation cofinancée par notre ministère et par la province de la Colombie-Britannique — et par l'entremise des 34 sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ouest.

De nombreuses entreprises ne songent même pas à l'exportation. J'étais en affaires il y a de nombreuses années dans une entreprise informatique et il était tout à fait naturel de voir le monde entier comme notre marché, mais beaucoup d'entreprises ne pensent pas de cette façon, surtout celles situées à l'extérieur des basses-terres continentales et du sud de l'île de Vancouver.

On pourrait en faire plus pour préparer les petites entreprises à l'exportation et notre ministère pourrait jouer un rôle à cet égard. À l'heure actuelle, ce rôle est restreint en raison du montant du financement accordé au commerce et à l'investissement...

M. Ziad Aboultaif: À ce sujet, il y a deux choses.

Tout d'abord, quelle est votre cible? Les 3 %? Quelle est votre cible, soit en dollars ou en participation des entreprises, relativement aux petites entreprises? Dans quelle mesure les projets d'envergure joueront-ils un rôle, sans avoir à politiciser les pipelines qui traversent la Colombie-Britannique pour se rendre aux côtes?

M. Gerry Salembier: J'aimerais demander à mon collègue s'il peut trouver dans l'impressionnant cartable d'information ici — comme vous pouvez le voir, car je l'ai apporté avec moi — quelques-unes des cibles que nous avons dans notre rapport sur les plans et priorités pour nos échanges commerciaux et nos investissements.

Désolé, Martin, de vous mettre sur la sellette.

Nous avons des cibles associées à cet élément de notre cadre ministériel, mais lorsqu'il est question de ces 3 %, nous n'avons pas adopté de cible pour augmenter la proportion des industries qui exportent. C'est quelque chose que nous aurions intérêt à prendre en considération. C'est l'un des plus grands problèmes pour ce qui est d'augmenter les exportations en Colombie-Britannique. Il n'y a pas de cible précise, même si nous avons des cibles associées à tout le secteur du commerce et des investissements, ce qui serait relativement à portée de main, dans notre Rapport sur les plans et priorités.

M. Ziad Aboultaif: J'ai une brève question à poser. Attirer des investissements immobiliers à Vancouver et dans la vallée du bas Fraser n'est pas une surprise. Vous avez mentionné quelques-unes des raisons. Y aura-t-il des politiques pour aider les gens qui investissent dans l'immobilier à investir dans les entreprises et à leur venir en aide? Les politiques pourraient-elles jouer un rôle fondamental en ce sens? Avons-nous manqué le bateau?

M. Gerry Salembier: En fait, nous avons un projet en cours, qui est financé conjointement par DEO, la province de la Colombie-Britannique et le Business Council of B.C. Il porte le nom de HQ Vancouver, Headquarters Vancouver. Il vise précisément à accroître les investissements dans la vallée du bas Fraser par des sièges sociaux d'entreprises, et principalement par des entreprises asiatiques. Il y a déjà un assez grand nombre d'entreprises qui ont été attirées par cette initiative.

C'est assez intéressant et cela rejoint directement le point que vous avez soulevé. L'une des choses que nous avons constatées lorsque nous avons lancé cette initiative HQ Vancouver est que l'une des meilleures sources pour augmenter les investissements, ce sont les riches Asiatiques qui vivent déjà dans la vallée du bas Fraser. Bien souvent, ce sont des gens qui ont acheté des biens immobiliers et qui ont investi dans l'économie locale.

Il s'agit d'une initiative qui se pencherait directement, comme je l'ai dit, tant sur le numérateur que sur le dénominateur de l'équation de l'abordabilité des logements en amenant les riches résidants asiatiques à envisager d'établir leurs entreprises en Colombie-Britannique. C'est une possibilité que nous avons trouvé très fructueuse. Je dirais que près de la moitié des sièges sociaux que l'on a attirés en Colombie-Britannique dans le cadre de cette initiative étaient des entreprises de la sorte. Il s'agissait de gens qui étaient déjà des résidants.

● (1600)

Le président: Je vais maintenant céder la parole à M. Caron.

Avez-vous trouvé les cibles? Pourriez-vous nous les fournir pour commencer?

M. Martin Sutherland (directeur, Politique, planification et relations extérieures, ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Nous visons la diversification de l'économie de l'Ouest dans les quatre régions. C'est 509 petites et moyennes entreprises qui ont saisi une nouvelle occasion commerciale grâce à des services consultatifs mondiaux.

Le président: Monsieur Caron.

[*Français*]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Dans votre présentation, il y a quelque chose qui m'a frappé étant donné que c'était différent des autres présentations que nous avons entendues. Ce n'était pas pas nécessairement négatif, c'était juste plus précis.

Vous parlez de quatre priorités opérationnelles, à savoir l'innovation, le commerce et l'investissement, la croissance économique des Autochtones et l'approvisionnement en matière de défense. Le dernier élément est un secteur industriel extrêmement précis. Généralement, on parle d'innovation, d'exportation ou de politiques d'exportation, mais rarement de priorités qui ont trait à une industrie spécifique.

À quand remonte l'établissement de cette priorité opérationnelle? Pourquoi est-elle spécifique à la Colombie-Britannique? Jusqu'ici, quels sont les résultats obtenus relativement à cette priorité? Dans les autres présentations que nous avons entendues, il n'y avait rien d'aussi spécifique en termes d'industrie.

M. Gerry Salembier: Je vais demander à mon collègue de chercher dans la multitude de renseignements qu'il possède les chiffres et les résultats obtenus jusqu'à maintenant en ce qui concerne l'approvisionnement en matière de défense.

Notre rôle est vraiment d'indiquer aux petites et moyennes entreprises les occasions liées aux achats importants en ce qui a trait à l'industrie canadienne de la défense. Nous jouons ce rôle depuis plusieurs années.

Nos efforts dans cette direction ont vraiment augmenté, sauf erreur, depuis 2013, soit depuis l'arrivée de M. Meddings au sein de notre ministère. En fait, cette industrie relève de ses responsabilités. Il n'y a pas que l'industrie de la défense. En effet, on parle ici des grands achats en général. Par contre, c'est principalement dans l'industrie de la défense que s'applique la Politique des retombées industrielles et technologiques, ou RIT.

Cette industrie offre d'énormes débouchés. C'est pourquoi nous nous concentrons aussi spécifiquement sur elle. En vertu de la Politique des RIT, les compagnies doivent dépenser au Canada une somme égale à la valeur des contrats conclus. Les petites et moyennes entreprises ne sont pas nécessairement bien placées pour trouver le point de contact approprié avec de grandes compagnies comme Lockheed Martin, Boeing et ainsi de suite.

M. Guy Caron: Je trouvais particulier qu'on ne voie cela pratiquement qu'en Colombie-Britannique. Cette priorité spécifique pourrait s'appliquer au Québec ou en Ontario, par exemple, voire dans les provinces de l'Atlantique, mais elle ne se trouve qu'en Colombie-Britannique. C'est la raison pour laquelle cela m'avait frappé.

Cela étant dit, je vais changer de domaine.

L'économie de plusieurs régions de la Colombie-Britannique a vraiment été touchée par la question de la forêt, plus particulièrement par la fermeture de plusieurs usines de transformation, notamment des usines de sciage. L'augmentation de la part de marché en matière d'exportations est liée aux billes de bois brut plutôt qu'à la transformation locale.

En Colombie-Britannique, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest s'est-il penché sur cette question? A-t-on tenté de déterminer comment les communautés affectées pourraient être revitalisées? Dans le Nord de la Colombie-Britannique, cela a causé des dommages très importants et certaines communautés sont devenues tout à fait déprimées sur le plan économique. Malheureusement, il ne semble pas y avoir de solutions à cet égard. Que peut-on faire à ce sujet? Peut-on relancer l'industrie de la transformation du bois ou est-ce une histoire du passé? En sommes-nous réduits à exporter nos billes de bois brut sans espoir de les transformer ici au pays?

● (1605)

M. Gerry Salembier: Vous décrivez un problème qui est très sérieux en Colombie-Britannique de même que dans d'autres provinces canadiennes. On parle ici de l'avenir de l'industrie forestière.

Si vous me le permettez, je vais répondre en anglais. Mon vocabulaire en matière de bois d'oeuvre résineux y est en effet plus étendu.

[*Traduction*]

J'ai été négociateur commercial dans le passé et, comme tous ceux qui ont travaillé sur des questions de politique commerciale au Canada, j'ai eu ma part de pertes de bois d'oeuvre.

En fait, pas plus tard que ce matin, j'ai rencontré l'un de mes collègues à Affaires mondiales Canada qui est responsable du dossier du bois d'oeuvre. Je crois qu'il est juste de dire que, de la façon dont la situation évolue, l'expiration de l'accord sur le bois d'oeuvre est susceptible d'entraîner une autre série de droits compensateurs et antidumping. Il y aura une incidence sur le secteur forestier, ce qui viendra s'ajouter aux répercussions de l'infestation de dendoctrone du pin ponderosa. Les deux situations combinées auront de graves répercussions sur un grand nombre de collectivités du Nord en Colombie-Britannique.

Mon collègue Martin s'est rendu récemment à Quesnel, en Colombie-Britannique, qui est l'une des collectivités qui dépendent beaucoup de l'industrie forestière. Il y était en tant que représentant fédéral dans le cadre d'une initiative du gouvernement provincial pour aider la collectivité de Quesnel à s'adapter et à réfléchir aux possibilités qui s'offriront à elle dans le futur, compte tenu des graves répercussions de la baisse de la disponibilité de l'approvisionnement en fibres, de la possibilité de coupe annuelle, ou PAC, comme on l'appelle.

La province enregistrera une baisse radicale dans cette région. Les produits qu'elle peut exporter et les emplois connexes sont vraiment menacés. La situation avec l'accord sur le bois d'oeuvre ne fera qu'aggraver les choses.

Il convient de souligner que dans le passé, le gouvernement fédéral a consacré beaucoup d'attention et de ressources à ce que l'on appelle le Fonds d'adaptation des collectivités. DEO s'est vu confier la gestion de cette initiative, si bien qu'il est pour le moins concevable, malheureusement, que nous serons confrontés à la même situation avec la prise probable de recours commerciaux aux États-Unis au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Le président: Merci. Je dois vous interrompre.

À titre de précision, il n'y a pas d'initiative d'investissement communautaire dans le secteur du bois d'oeuvre à l'heure actuelle, n'est-ce pas? Est-ce un programme qui existait dans le passé? Nous devrions le savoir.

M. Gerry Salembier: C'est exact, monsieur.

Le président: Vous ne pouvez pas le faire dans le cadre des programmes réguliers de DEO.

M. Gerry Salembier: Non.

Le président: Il faudrait que ce soit une nouvelle initiative gouvernementale, menée à l'échelle du gouvernement. D'accord. C'est bien pour nous de le savoir.

Monsieur Sorbara.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Bienvenue.

Je veux personnaliser cette question pour un instant, et je m'excuse auprès de mes collègues. Je suis un Britanno-Colombien qui vit maintenant en Ontario. On me pose toujours la question suivante: pourquoi voudriez-vous quitter Vancouver pour aller en Ontario? Pour les paysages, bien entendu. Honnêtement, j'adore la circonscription de Vaughan, où je vis et j'élève ma famille.

J'ai grandi à Prince Rupert. On a fait quelques remarques ici sur le projet de gaz naturel liquéfié Pacific et sur les propositions de port. Un grand nombre de mes amis du secondaire travaillent au charbonnier, à l'élévateur à grain, etc. Nous devons cesser de nous concentrer sur la vallée du bas Fraser car cette région s'en tire très bien, et j'aimerais que vous nous aidiez à y voir plus clair.

Ayant grandi à Prince Rupert, je sais qu'il y a une population autochtone très diversifiée et riche à laquelle, comme je l'ai dit, je suis encore très attachée par l'entremise de nombreux bons amis. Quels programmes ou quelles initiatives avez-vous menés pour travailler avec les collectivités autochtones, celles situées en dehors de la vallée du bas Fraser, dans les régions de Prince Rupert, de Terrace, de Smithers et du nord-est de la Colombie-Britannique, mais vous avez une population autochtone très jeune qui doit travailler et doit pouvoir acquérir ces compétences et suivre de la formation. Je pense que cela changerait énormément la donne pour l'économie.

M. Gerry Salembier: Merci de cette question.

L'un des meilleurs aspects de mon travail, c'est que j'ai l'occasion de visiter des endroits comme Prince Rupert. Je comprends votre attachement à la région.

Vous avez raison lorsque vous dites qu'il y a beaucoup d'activité et d'espoir à Prince Rupert en ce qui concerne des initiatives comme le projet de gaz naturel de la Pacific NorthWest. Pour ce qui est du projet d'agrandissement du port, l'expansion du terminal à conteneurs Fairview est l'un des très grands projets de développement qui s'annoncent pour Prince Rupert. DEO a en fait participé à la contribution du gouvernement fédéral pour l'aménagement du terminal à conteneurs Fairview. C'était juste avant que j'arrive à DEO, mais près de 30 millions de dollars ont été versés par le gouvernement fédéral par l'entremise de DEO.

L'une des choses que nous avons dû faire a été d'obtenir l'accord des Premières Nations locales qui, comme vous le savez, n'approuvaient pas toutes l'agrandissement du terminal à conteneurs Fairview. Les différentes Premières Nations ont été touchées différemment par le projet. De plus, c'est une région où il y avait des revendications territoriales qui se chevauchent, ce qui complique le... à vrai dire, c'est monnaie courante partout en Colombie-Britannique. Les cinq grandes organisations des Premières Nations, les bandes, représentées dans la région de Prince Rupert, avaient toutes des points de vue différents sur le terminal Fairview, et le processus pour leur faire comprendre que les avantages associés à ce projet étaient suffisants pour atténuer une partie de leurs préoccupations a été complexe et difficile.

C'est la logique d'un grand nombre de collectivités des Premières Nations, n'est-ce pas? Elles examinent les avantages économiques. La plupart des collectivités des Premières Nations s'intéressent vivement au développement économique, mais il faut que ce soit fait d'une façon qui soit durable sur le plan environnemental et qui respecte les pratiques et les cultures traditionnelles de leurs collectivités. On a déjà fait beaucoup de travail en ce qui concerne le projet de la Pacific NorthWest. Ce n'est pas un projet auquel nous participons directement pour le moment. D'autres organismes gouvernementaux sont engagés dans le projet, mais je sais, à la lumière de ma participation à des réunions interministérielles en Colombie-Britannique, par exemple, qu'ils travaillent fort pour régler les préoccupations des Premières Nations concernant le projet.

J'avais une autre réponse à fournir sur ce que nous avons fait pour les jeunes Autochtones. Nous avons financé une variété de remorques itinérantes de formation dans les métiers, dont l'une que nous avons planifiée avec le Collège communautaire Northwest. L'idée est de fournir des occasions de formation directement aux collectivités des Premières Nations. Pour certains de ces jeunes, quitter leur collectivité, une petite localité comme Smithers ou Terrace, est un grand bouleversement. Si on peut leur offrir certaines formations dans leur collectivité, on a de meilleures chances qu'ils contribuent à l'économie.

● (1610)

M. Francesco Sorbara: J'ai une brève question complémentaire à poser. L'industrie de la pêche sur la côte nord — tout le long de la côte — a connu une baisse considérable au cours de la dernière décennie. Dans les programmes de recyclage que vous avez offerts, cela fait-il partie de votre mandat ou non? Par exemple, une grande conserverie à Prince Rupert a fermé ses portes, et je pense que quelques centaines d'emplois ont été perdus il y a deux ou trois ans.

Je me suis toujours dit que ces travailleurs doivent être maintenus en poste et acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Cela fait-il partie intégrante de votre mandat? Veuillez excuser mon ignorance si c'est le cas et que je ne le sais pas. C'est important. C'est quelque chose à offrir aux travailleurs qui doivent déménager, mais qui doivent acquérir les compétences voulues pour le faire.

M. Gerry Salembier: Offrir de la formation ne s'inscrit pas dans le mandat de DEO. Cela fait partie du mandat d'Emploi et Développement social Canada. Nous travaillons très étroitement avec le ministère et nous essayons d'arriver à un point où nous pouvons travailler encore plus étroitement avec lui car son financement permet d'offrir des places de formation. On veut « remplir les places », pour ainsi dire. Il dispose d'un financement important pour ce que l'on appelle la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, ou SFECA. TRICORP est l'organisation qui offre cette formation grâce au financement d'EDSC dans le Nord-Ouest.

Notre rôle consiste à faire ce qu'EDSC ne peut pas faire. Ce peut être notamment de fournir des biens d'équipement pour les formations professionnelles mobiles. Nous avons réussi à trouver des fonds dans notre budget pour offrir des options de formation professionnelle mobile à la province. En fait, la dernière réunion à laquelle j'ai assisté avant de témoigner devant votre Comité était une réunion du Comité des sous-ministres adjoints du gouvernement provincial sur les priorités du marché du travail. C'est exactement le type d'occasions sur lesquelles ils veulent collaborer avec nous.

M. Francesco Sorbara: Merci de...

Le président: Merci, et désolé, Francesco, mais vous avez dépassé votre temps de parole d'une minute.

Nous allons maintenant entendre M. McColeman.

M. Phil McColeman (Brantford—Brant, PCC): Je remercie les témoins d'être ici.

Analysons en profondeur les facteurs de risque, parce que notre Comité fait des consultations prébudgétaires et que ces facteurs détermineront ses recommandations au ministre.

Faisons de la prospective. Nous savons que la probabilité d'un accord sur le bois d'œuvre résineux est nulle. Il faudra donc des ajustements majeurs à ce secteur de notre économie. Cela se superpose, comme vous l'avez dit, aux réductions de la disponibilité du bois pour la récolte et à ce que j'appellerais, puisque j'ai passé toute ma vie dans la construction, un marché, à Vancouver, dont les règles sont faussées. J'ai entendu beaucoup d'analystes décrire l'évolution qui a conduit à cette situation, mais c'est comme ça. L'endettement des ménages y est supérieur à la moyenne nationale.

Je brosse ici un tableau pessimiste, mais il pourrait y avoir de la lumière au bout du tunnel, grâce à deux projets de construction de pipelines qu'étudie le gouvernement, s'il y donne son accord. Ça pourrait annuler une partie du risque baissier que vous avez fidèlement décrit et que j'ai essayé de résumer.

Quelle est votre opinion sur la situation générale, notamment les effets possibles de la construction des pipelines, si les projets étaient approuvés?

● (1615)

M. Gerry Salembier: Une petite remarque d'abord sur le bois d'œuvre résineux. J'ai un bon nombre d'années d'expérience. Tout n'est pas noir. L'industrie est un peu en meilleure posture, à deux points de vue importants, qu'en 2001, par exemple, la dernière fois que nous avons affronté des poursuites pour l'imposition de droits compensateurs et de droits antidumping. Le plus important, à l'époque, était la quasi-inexistence du marché asiatique, qui est maintenant le débouché du tiers des exportations de l'industrie. Il atténuera les effets d'une poursuite américaine pour l'imposition de tels droits.

Certaines firmes présentes au Canada, Canfor, Interfor et West Fraser, ont aussi beaucoup investi aux États-Unis pour étoffer leur expérience d'entreprise.

En ce qui concerne les deux projets de pipelines, ce n'est pas notre rôle, dans l'appareil gouvernemental, d'avoir un impact sur ce...

M. Phil McColeman: Évitons d'y faire entrer la politique. Je vous offre une hypothèse, parce que vous en avez parlé dans votre déclaration. Dans votre exposé, vous les avez décrits comme des risques. J'ai posé la même question à toutes les organisations régionales qui ont comparu ces derniers jours. Je ne vous répéterai pas exactement leurs propos. Si vous consultez le compte rendu des témoignages, vous verrez.

En termes purement économiques, qu'est-ce que ça signifierait pour la Colombie-Britannique? Faites abstraction de la politique. Parlons purement d'économie. C'est ce que vous faites: vous faites des analyses économiques et vous prenez des décisions en fonction de votre budget. Quel serait l'effet?

M. Gerry Salembier: Je pense que vous avez entendu mon confrère de l'Alberta Jim Saunderson sur les éventuelles baisses du prix du pétrole et les répercussions du prix du pétrole.

Essentiellement, la conséquence la plus grande pour l'ensemble du pays serait une fourchette plus étroite des prix du pétrole exporté de l'Alberta par rapport à un point de comparaison mondial. Actuellement, la fourchette est assez large, mais moins qu'à l'accoutumée. La construction d'un oléoduc vers un port maritime, peu importe dans quelle direction, réduirait énormément la fourchette. La valeur des exportations augmenterait donc beaucoup, même si leur volume restait le même. Sur le plan économique, le PNB de l'ensemble du Canada en bénéficierait énormément.

De plus, la construction d'un pipeline aurait des répercussions économiques assez importantes pour les communautés sur son tracé. On qualifie ce genre d'infrastructure de linéaire, qui conduit d'une localité à une autre et qui a des effets sur beaucoup d'habitants de la région traversée. Nous avons notamment déployé des efforts sur les possibilités profitables aux communautés des Premières Nations associées aux projets de pipelines et à d'autres grands projets énergétiques.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration, des capacités insuffisantes empêchent parfois la communauté de saisir l'occasion. En collaboration avec la Colombie-Britannique et des ministères fédéraux, nous avons dressé un inventaire pratique des programmes de développement des entreprises pour les entrepreneurs autochtones. Ces entreprises ne sont souvent pas constituées en sociétés. Pour brasser des affaires avec un important constructeur de pipeline, mieux vaut être constitué en société. La simple explication des rudiments du développement des entreprises peut souvent aider à remédier en partie l'impuissance des communautés des Premières Nations.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Nous passons aux interventions d'une durée de quatre minutes. Nous entendrons successivement Mmes O'Connell et Raitt.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Je vous remercie pour votre exposé.

Nous avons beaucoup entendu parler de diversification et d'énergies propres et nous avons aussi eu des discussions sur le fait que, apparemment, chacun cherche à être le chef de file dans ce domaine des technologies, les énergies propres. Qu'est-ce qui vous distingue? Quel sera le facteur, dans ce modèle de concurrence, non seulement au Canada, mais, aussi, dans le monde entier? Où vous positionnez-vous, ce qui pourrait être une meilleure façon de vous le demander, pour vraiment être un chef de file dans ce domaine?

● (1620)

M. Gerry Salembier: Je vous remercie de la question.

Vous avez raison. Tout le monde se positionne pour être un chef de file dans ce domaine. Vous allez donc m'entendre dire à peu près ce que vous avez entendu des autres. Je vais me baser sur des faits vraiment concrets, mais je ne veux pas dire que certains de mes confrères ne l'ont pas nécessairement fait.

Je parle de technologies propres en général, mais aussi d'énergies propres. Les données sur les technologies propres sont difficiles à trouver. Ce n'est pas un secteur des comptes nationaux de Statistique Canada, mais nous y travaillons avec d'autres ministères. La meilleure source de données, actuellement, est un rapport montrant que 40 % des sociétés du secteur se trouvent dans l'ouest du Canada, et 25 % d'entre elles sont en Colombie-Britannique. La géographie économique de cette province est donc très favorable à ces technologies.

Notre initiative InnO ne vise pas un secteur particulier. Les trois premiers appels de l'InnO se sont adressés à tous les secteurs qui offraient des possibilités de commercialisation de technologies. Plus de la moitié de l'argent que nous avons dépensé est allée à des technologies propres, pas parce que nous l'avons acheminée dans ce secteur, mais c'est parce que c'est là que les occasions se trouvent.

En plus de la possibilité de visiter Prince Rupert, l'un des meilleurs aspects de mon travail est d'examiner les demandes que nous recevons pour l'initiative InnO, particulièrement de sociétés du secteur des technologies propres. Je n'en reviens pas de l'esprit entrepreneurial et du bon sens qui se manifestent dans l'ouest du Canada.

L'un des meilleurs signes, peut-être, de ce phénomène sont les projets de technologies propres que nous avons pu financer. Nous en avons financé un certain nombre, ce dont je suis très fier, mais il nous a aussi été impossible d'en financer qui, d'après moi, méritaient tout à fait de l'être et qui se sont classés très haut dans notre évaluation, par exemple des projets de triage des minerais, de matériaux nouveaux tirés de la biomasse, de capture des gaz des lieux d'enfouissement et de capture des déchets agricoles. Nous avons reçu un certain nombre de demandes vraiment fantastiques dans ce genre de domaines, pour des projets que nous n'avons pas pu financer.

Ceux que nous avons financés démontrent éloquemment pourquoi la Colombie-Britannique en particulier et l'Ouest en général sont des terreaux fertiles pour les technologies propres. Cette impression est renforcée par les projets que nous n'avons pas financés.

Mme Jennifer O'Connell: Dans la même ligne de pensée, parce que nous sommes en consultations prébudgétaires, est-ce que vous demanderiez notamment l'augmentation de l'investissement pour que vous puissiez financer des projets, particulièrement dans le domaine des technologies propres et de la diversification?

M. Gerry Salembier: Permettez-moi de citer une autre statistique concrète, et vous avez absolument raison. Ce domaine, d'après nous, offrirait d'énormes possibilités si on disposait de ressources supplémentaires. Dans le cadre de l'initiative InnO, nous avons réussi à financer un projet sur 12 soumis à notre évaluation. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils méritent tous d'être financés. Pas du tout. Certains sont boiteux. Mais si nous pouvions en financer un sur six, deux fois plus, ce serait encore des projets de qualité, particulièrement dans le domaine des technologies propres. Comme je l'ai dit, la géographie économique de l'Ouest est absolument favorable, en partie à cause de la très forte présence d'entreprises extractives et de la coexistence de petites entreprises en symbiose avec elles, qui sont des plus favorables à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par exemple. La plupart des sociétés minières m'en voudront de l'avoir dit, mais, en fin de compte, la plupart vivent de la combustion de la roche. L'opération, difficile, brûle beaucoup de combustible. Si on peut trouver des technologies économes en combustibles fossiles pour la fusion et l'affinage des minerais, on peut vraiment contribuer à réduire ces émissions.

Mme Jennifer O'Connell: Merci.

Le président: Merci.

Madame Raitt.

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Je suis désolée d'avoir raté la première partie de votre exposé. J'ai pris le temps de le lire et je tiens à vous en féliciter. Il est très bien ficelé et il présente d'excellentes données et d'excellents chiffres. Je vous remercie du temps que vous y avez consacré.

J'ai des questions précises sur des projets précis. Vous pouvez faire le point pour moi. À propos, ce n'est pas des questions pièges, je cherche simplement à m'informer. Je n'ai pas les renseignements et j'ai perdu la trace de certains projets qui ont éveillé ma curiosité.

Où en est le projet de terminal 2 de Roberts Bank? La dernière fois que je m'y suis intéressée, les promoteurs attendaient que le gouvernement les autorise à relever leur plafond d'emprunt. Je sais qu'ils ont éprouvé des difficultés pour obtenir des investissements, et c'est ce qu'ils voulaient. Si vous ne pouvez pas m'informer au pied levé, je suis curieuse de savoir s'ils ont réussi.

● (1625)

M. Gerry Salembier: Sur la valeur du plafond d'emprunt de la société du port de Vancouver, je suis désolé, mais je ne la connais pas exactement. Il y a quelque temps, on a modifié la Loi sur les transports au Canada pour augmenter la capacité financière d'organisations comme celle-là.

L'hon. Lisa Raitt: C'est vrai. Ils avaient besoin d'une autre augmentation pour prendre en considération le projet de terminal 2.

M. Gerry Salembier: Je pense que cela relèverait de mes homologues et de moi-même. Ils sont au Conseil du Trésor et au ministère des Finances.

L'hon. Lisa Raitt: C'est juste.

M. Gerry Salembier: À propos, c'était mon travail, il y a de nombreuses années.

L'hon. Lisa Raitt: Eh bien, cela devient votre problème quand ils vous quémandent de l'argent. Voilà pourquoi je tiens à savoir s'ils vous en ont demandé. Sinon, ça signifie que le projet n'avance pas très vite.

M. Gerry Salembier: Ils n'ont pas demandé d'argent à DEO pour ce projet. L'échelle du projet d'agrandissement du terminal 2 dépasse de beaucoup les ressources de DEO. Pour le réaliser, les promoteurs ne s'adresseront probablement pas à nous. J'ai des renseignements sur lui, mais c'est un agrandissement considérable, qui dépasse de beaucoup nos ressources. Nous avons aidé à la réalisation de projets dans le port de l'agglomération de Vancouver dans le passé, comme celui de l'électrification des navires de croisière, de l'alimentation électrique à quai, comme on l'appelle.

L'hon. Lisa Raitt: Comme vous en parlez dans votre mémoire, j'ai cru que vous aviez peut-être un rôle à jouer.

Dans le secteur du commerce et des investissements, je constate avec beaucoup d'étonnement que seulement 3 % des entreprises de la Colombie-Britannique exportent leurs produits. Je n'aurais jamais pensé qu'il pouvait y en avoir aussi peu. Je ne sais pas s'il y aurait selon vous un moyen d'aider les entreprises à avoir accès aux marchés d'exportation. Estimez-vous que le Partenariat transpacifique serait bénéfique pour les entreprises de la Colombie-Britannique?

M. Gerry Salembier: Toutes nos ententes commerciales, et je crois que ce sera tout particulièrement le cas du Partenariat transpacifique, contribuent à créer de nouveaux débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique. C'est d'ailleurs exactement l'effet qu'a eu l'accord de libre-échange conclu récemment avec la Corée du Sud. Comme la Colombie-Britannique est riveraine du Pacifique, plusieurs entreprises de la province ont pu profiter de nouvelles possibilités d'affaires grâce à l'Accord de libre-échange Canada-Corée du Sud.

Comme je le disais tout à l'heure, nous pourrions notamment miser sur un ensemble coordonné de services de préparation à l'exportation pour accroître le nombre d'entreprises de la Colombie-Britannique qui s'y livrent, d'autant plus que le problème est encore plus marqué chez les PME dont moins de 1,5 % sont présentes sur les marchés d'exportation. Notre réseau commercial régional se penche d'ailleurs sur la question de concert avec la province. Le ministère provincial du Commerce international est tout à fait disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral. Accompagnés de nos collègues d'Affaires mondiales Canada, nous collaborons activement avec les instances provinciales pour essayer de voir comment nous pourrions agir de façon coordonnée de telle sorte que les différents ordres de gouvernement ne se nuisent pas entre eux. Vous parlez de présence sur les marchés étrangers, mais je peux vous dire que rien ne laisse nos interlocuteurs internationaux plus perplexes que de se faire répondre: « Eh bien, je représente le gouvernement fédéral et c'est une question de compétence provinciale ». Les étrangers n'y comprennent rien.

L'hon. Lisa Raitt: D'accord, je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

J'ai une brève question. Vous avez indiqué dans votre exposé qu'un manque de capital nuit à la commercialisation des nouveaux produits. Nous entendons sans cesse parler de cette incapacité des Canadiens de commercialiser leurs produits dans bien des circonstances. Les ressources ne sont pas illimitées, mais comme vous avez indiqué que la demande dépasse les fonds disponibles, il serait bon que vous disposiez d'un financement plus soutenu.

Y a-t-il d'autres mesures, outre un nouvel apport de fonds, qui pourraient aider à cet égard, qu'il s'agisse d'une collaboration avec d'autres ministères fédéraux ou avec les provinces, ou de quoi que ce soit d'autre? Y a-t-il d'autres actions que nous pourrions mener en la matière pour assurer une meilleure commercialisation des produits et favoriser l'innovation?

M. Gerry Salembier: Comme vous l'avez si bien dit, la demande dépasse largement les fonds à notre disposition. Un investissement supplémentaire pourrait donc nous aider grandement à appuyer cet effort de commercialisation dans le secteur technologique.

En toute franchise, nous pourrions sans doute également mieux coordonner nos efforts avec certaines autres agences. C'est justement au chapitre de cette coordination que la contribution de DEO peut se révéler précieuse au sein du portefeuille du développement économique, des sciences et de l'innovation. Nous commençons à améliorer notre coordination avec des organismes comme la Banque de développement du Canada et certaines autres agences de développement régional dans le but d'optimiser l'utilisation des fonds.

La Colombie-Britannique a investi 100 millions de dollars dans un fonds de capital de risque pour appuyer financièrement les entreprises novatrices de la province. Nous pourrions sans doute mieux cibler nos efforts afin qu'ils soient complémentaires à cette initiative provinciale.

En outre, nous collaborons étroitement avec l'industrie du capital du risque de la Colombie-Britannique dans le cadre de consultations comme sur d'autres tribunes. Ce secteur vient tout juste de reprendre du poil de la bête. Cette situation s'est améliorée par rapport à ce qu'on pouvait constater il y a environ cinq ans.

La Colombie-Britannique peut aussi compter sur un solide réseau d'investisseurs providentiels. Il s'agit de particuliers qui investissent dans différentes entreprises. Nous collaborons de près avec ces gens-là également.

Il y a un autre thème qui ressort toujours en premier ou en second lieu dans la plupart des conversations concernant le secteur technologique. Les consultations menées récemment par le gouvernement au sujet du plan d'action en matière d'innovation ont ainsi révélé l'importance accordée à l'attraction et à la rétention des talents.

Le secteur technologique en Colombie-Britannique a des déficits à ce chapitre. Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, ces déficits ne sont pas principalement ressentis dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques. Le Canada réussit en effet à former d'excellents diplômés dans ces domaines. Il nous faudrait par contre bénéficier d'une plus grande souplesse pour attirer des talents pouvant répondre aux besoins des entreprises technologiques dans les secteurs du marketing, de la gestion et de la haute direction. Ces entreprises peuvent croître jusqu'à un point où elles comptent 10, 20 ou 30 employés sans que l'on ait à remplacer leur fondateur. Celui-ci ne possède toutefois généralement pas les compétences requises pour gérer une organisation pouvant employer de 500 à 1 500 personnes. À ce niveau, l'entreprise a besoin de cadres vraiment talentueux. Et, il ne faut pas se le cacher, bon nombre de ces cadres proviennent de la Silicon Valley.

Nous avons pu participer récemment à Vancouver à la conférence Cascadia organisée conjointement par le Conseil des affaires de la Colombie-Britannique et Microsoft. Si vous avez la chance de les visiter, Microsoft vient d'ouvrir en Colombie-Britannique des bureaux qui sont tout simplement spectaculaires. Une entreprise comme Microsoft considère qu'il y a beaucoup de potentiel à exploiter à Vancouver et dans la vallée du bas Fraser tout particulièrement. Il faut prévoir un peu plus de souplesse pour permettre le recrutement des talents dont nous avons besoin.

Cela étant dit, les dirigeants de Microsoft ont indiqué au ministre Bains que les mesures déjà prises par le Canada pour faciliter l'immigration des travailleurs de talent peuvent servir d'exemple à l'échelle mondiale. Microsoft est présente un peu partout sur la planète. L'entreprise aimerait bien que davantage de pays aient un régime aussi flexible que le nôtre, mais il y a de toute évidence du chemin à faire.

● (1630)

Le président: Nous allons devoir vous interrompre ici. Merci énormément pour votre exposé et vos réponses tout à fait transparentes.

Nos prochains témoins sont les représentants de l'APECA pour Terre-Neuve-et-Labrador. Nous allons nous arrêter trois ou quatre minutes, le temps qu'ils s'installent.

● (1630)

(Pause)

● (1635)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous accueillons maintenant les représentants de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pour Terre-Neuve-et-Labrador, soit Ken Martin, vice-président; et Karen Skinner, directrice générale des Opérations régionales.

Bienvenue à tous les deux. Je crois que vous avez un exposé à nous présenter avant que nous passions aux questions des membres du Comité.

M. Ken Martin (vice-président, Terre-Neuve-et-Labrador, Agence de promotion économique du Canada atlantique): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. C'est à la fois un honneur et un privilège pour Karen et moi d'être ici aujourd'hui. Je vous dirais bien que nous avions grand-hâte à cette première comparution pour nous devant un comité parlementaire, mais je sais que vous ne me croiriez pas.

Merci de nous donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui. Je suis accompagné de Mme Karen Skinner, directrice générale des Opérations régionales pour l'APECA à Terre-Neuve-et-Labrador.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador occupe un vaste territoire mais n'est pas très peuplée, comptant à peine plus d'un demi-million d'habitants. Les modes d'établissement de la population témoignent d'une dépendance à la pêche, mais également à l'exploitation minière et forestière. L'effondrement de la pêche à la morue en 1992 a marqué un tournant au sein de la province et a entraîné un taux de chômage record et une diminution dramatique de la population. Mais en 1997, l'exploitation pétrolière a marqué le début d'un redressement économique. Les prix du pétrole ont atteint des sommets inégalés, le chômage a diminué, la population s'est stabilisée et le produit national brut a augmenté. Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré des excédents budgétaires record, et a ainsi perdu son statut de province pauvre en 2008.

Après le cycle d'expansion et de ralentissement inhérent aux économies qui dépendent des ressources naturelles, la province est maintenant touchée par la chute des prix du pétrole et d'autres matières premières. Si auparavant le pétrole représentait près d'un tiers des recettes provinciales, il ne compte plus maintenant que pour 9 % de ces entrées de fonds. Cette chute a des répercussions sur les revenus, l'investissement des entreprises et la capacité fiscale de la province.

Les perspectives économiques à court et moyen terme semblent difficiles, mais le potentiel à long terme, en particulier dans le secteur de l'énergie, reste très prometteur. Le mandat de l'Agence a toujours été de créer plus d'emplois de meilleure qualité dans la région de l'Atlantique. Ses programmes ont toutefois évolué afin de répondre à des réalités et à des défis particuliers. Aux termes de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'APECA s'engage à appuyer une stratégie locale, soutenue à l'échelle fédérale-provinciale, qui est axée sur la prospérité et fondée sur des éléments probants. Cette stratégie vise à stimuler la croissance économique.

Le travail de l'APECA va de pair avec le programme d'innovation du gouvernement, notamment lorsqu'il s'agit du soutien aux entreprises à forte croissance et aux technologies propres, ainsi qu'à la promotion du commerce extérieur. Cette concordance des efforts se traduit dans des secteurs stratégiques, notamment les technologies de l'information et des océans, l'énergie, l'exploitation minière, la pêche et l'aquaculture, et le tourisme. Le secteur des technologies de l'information et des communications est bien établi à Terre-Neuve-et-Labrador, comptant environ 130 entreprises, 3 500 travailleurs et des revenus annuels dépassant 1,62 milliard de dollars.

J'ai mentionné précédemment la dépendance historique de Terre-Neuve-et-Labrador à l'égard de la mer. En effet, de nombreux résidants ont abandonné leur bateau, mais ils n'ont pas quitté l'eau pour autant. Des siècles d'expérience et d'expertise dans des environnements marins hostiles permettent à présent de faire progresser le secteur des technologies des océans dans plusieurs sous-secteurs liés à la mer, notamment l'exploitation du pétrole et du gaz, la défense et la sécurité, la pêche et l'aquaculture, et le transport maritime. Mentionnons notamment des domaines comme les prévisions météorologiques, la gestion des glaces et l'observation des océans.

Le secteur des technologies des océans emploie directement plus de 1 700 personnes, et produit environ 528 millions de dollars en revenus annuels et plus de 30 millions de dollars de dépenses en recherche-développement dans les secteurs public et privé.

L'APECA a récemment investi un peu plus de 3 millions de dollars pour développer la base maritime de Holyrood du Fisheries and Marine Institute de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Cette installation rurale, d'une valeur de 19 millions de dollars, permettra à l'institut de regrouper les opérations en mer et les activités de recherche-développement dans un seul lieu. Parmi les retombées de cet investissement, notons les efforts de la ville de Holyrood pour diversifier son économie et tirer profit de la croissance de l'activité des technologies des océans. Jadis tributaire de la pêche, Holyrood se positionne maintenant comme un lieu où exercer des activités liées aux océans.

Dans le secteur énergétique, les activités de la province se concentrent sur le pétrole exploité en mer et sur l'hydroélectricité. Depuis 1997, l'industrie pétrolière a contribué à hauteur d'environ 9 milliards de dollars, soit 28 %, par année au PIB nominal et a créé quelque 9 200 emplois directs, ce qui comprend les services de soutien.

La province compte trois projets extracôtiers d'importance, et un quatrième en cours d'élaboration; en dépit de l'incertitude des prix, l'exploration s'intensifie. L'avenir du développement pétrolier extracôtier dépend de plusieurs facteurs: la capacité d'attirer des sociétés d'exploration, la concurrence des autres provinces et territoires pour le développement de projets et l'innovation, en particulier en ce qui concerne le développement de la technologie pour l'Arctique et les environnements marins hostiles.

Afin de veiller à ce que le secteur de l'énergie procure des avantages économiques locaux durables à long terme, l'APECA s'engage dans un vaste éventail d'activités, notamment l'élaboration de politiques et la défense des intérêts, le renforcement de la capacité d'approvisionnement et de service, et l'investissement en recherche-développement.

● (1640)

Le secteur traditionnel de la pêche et le secteur en pleine croissance de l'aquaculture demeurent pertinents et importants à Terre-Neuve-et-Labrador. En 2015, la valeur totale de la production dans l'industrie des produits de la mer a atteint un chiffre record, dépassant 1,2 milliard de dollars, avec près de 17 500 emplois liés à la pêche, à la transformation et aux opérations d'aquaculture. L'investissement de l'APECA dans le secteur de la pêche se concentre sur la transformation à valeur ajoutée et la recherche-développement visant à accroître la productivité. Dans l'aquaculture, l'accent est mis sur les principales infrastructures industrielles de propriété publique et le soutien pour la recherche scientifique appliquée.

Je rejoins les commentaires de mes collègues qui ont comparu précédemment à l'effet que la plus grande force de l'APECA repose dans sa présence sur le terrain et dans sa connaissance approfondie de l'économie locale. L'Agence bénéficie de solides programmes gouvernementaux et dispose de la marge de manoeuvre nécessaire pour trouver des solutions qui permettent d'obtenir des résultats. L'Agence a établi des réseaux essentiels avec des partenaires provinciaux, municipaux, universitaires et commerciaux, ainsi qu'avec d'autres organismes fédéraux et des partenaires sans but lucratif afin de se concentrer sur les objectifs du gouvernement du Canada.

De nombreux clients, en particulier les petites entreprises et les organismes communautaires, nous disent que si les investissements en capital sont importants, c'est le temps, les conseils et les directives de notre personnel qu'ils apprécient le plus. Les employés de l'APECA dans l'ensemble de l'Agence sont profondément passionnés par leur travail, se préoccupent sincèrement de leurs clients et de leurs collectivités, et s'engagent à contribuer à leur prospérité.

Pour conclure, disons que l'APECA travaille avec des entreprises, des collectivités, des dirigeants autochtones et des institutions afin de favoriser une économie forte et diversifiée et de contribuer à la réalisation des priorités du gouvernement du Canada. Certains thèmes communs dans l'ensemble de la région de l'Atlantique définissent les programmes et les services de l'APECA, mais sa connaissance du contexte et de l'économie locale lui permet d'offrir une approche souple et réactive pour relever des défis uniques, de tirer profit des points forts afin de contribuer à une économie régionale plus innovante et inclusive, et de maximiser les possibilités qui s'offrent dans chacune des provinces de l'Atlantique.

Merci encore une fois du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui, monsieur le président. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

● (1645)

Le président: Merci, monsieur Martin.

Je voudrais simplement une précision. Compte tenu de la géographie de Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA doit y avoir plusieurs... Je ne dirais pas bureaux régionaux, mais peut-être bureaux secondaires. Je ne sais pas comment vous les appelez.

M. Ken Martin: Ce sont des bureaux satellites.

Le président: Combien de bureaux satellites avez-vous? Je crois qu'ils sont éparpillés dans la province en raison de ses particularités géographiques, n'est-ce pas?

M. Ken Martin: C'est exact. Nous avons un bureau régional à St. John's, et six bureaux satellites tant sur l'île qu'au Labrador.

Le président: D'accord, je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Ouellette.

M. Robert-Falcon Ouellette (Winnipeg-Centre, Lib.): Merci beaucoup à vous deux, M. Martin et Mme Skinner, de votre présence aujourd'hui.

J'ai quelques brèves questions à vous poser. Si l'on fait abstraction des projets prévus pour souligner le 150^{e} anniversaire, pouvez-vous nous parler de certaines autres initiatives que vous menez conjointement avec les collectivités autochtones et nous indiquer combien il y en a exactement?

M. Ken Martin: Certainement. Ce n'est pas d'hier que nous collaborons étroitement avec les principales collectivités autochtones de la province à savoir les Innus, les Nunatsiavut et les NunatuKavut au Labrador ainsi que les bandes de Conne River et des Qalipu sur l'île et au Labrador. Plus tôt dans ma carrière à l'APECA, j'ai eu la chance de travailler pendant environ un an avec un groupe nunatsiavut pour appuyer ses efforts au moment où le projet de Voisey's Bay en était à l'étape de l'exploration.

Nous travaillons avec tous ces groupes, leurs membres et leurs bénéficiaires dans différents secteurs clés. Nous nous employons notamment à renforcer les capacités de ces entreprises en leur offrant de l'aide pour ce qui est de la planification et du mentorat; en appuyant la mise en place d'infrastructures locales qui permettent aux collectivités autochtones de tirer parti des grands projets de développement industriel et des autres occasions d'affaires; et en investissant directement dans ces entreprises elles-mêmes. C'est un soutien très concret que nous offrons.

Nous avons également eu la chance de voir de grands projets de développement économique être réalisés à proximité de nos collectivités autochtones. Je pense notamment à l'aquaculture sur la côte sud de Terre-Neuve-et-Labrador et aux projets de Voisey's Bay et de l'aménagement du cours inférieur du fleuve Churchill au Labrador. Des communautés autochtones sont installées tout près de tous ces grands projets.

Au cours des cinq dernières années, nous avons financé quelque 60 projets avec les collectivités autochtones, pour une valeur totale d'un peu moins de 9 millions de dollars. Comme je l'indiquais, nous sommes très présents dans tous ces secteurs.

J'ai aussi pu faire un constat intéressant à cet égard. Il y a quelques mois, j'ai visité la bande de Conne River et rencontré le chef Mi'sel Joe. J'ai trouvé très réconfortant de l'entendre dire en parlant de notre agent sur le terrain: « notre gars qui fait avancer les choses pour nous ». Nous n'avons ménagé aucun effort pour consolider nos liens avec nos clients autochtones et nos collectivités autochtones.

M. Robert-Falcon Ouellette: J'aimerais bien savoir combien parmi les emplois créés sont des emplois à long terme. Si on ne tient pas compte des projets de construction, par exemple pour la mise en place de certaines infrastructures ou pour des rénovations dans la collectivité, combien de ces emplois sont à long terme?

M. Ken Martin: Pour la plus grande partie des projets que nous mettons en oeuvre ou que nous appuyons, les emplois se limitent souvent à la phase de construction. La plupart de ces projets ont toutefois des retombées dans le secteur des approvisionnements et services pendant la phase d'exploitation. L'entreprise Sikumiut Environmental en est un bon exemple. Elle a eu un rôle de soutien direct à jouer pour une partie du travail accompli dans les projets de Voisey's Bay et du cours inférieur du fleuve Churchill. L'entreprise continuera d'offrir des services d'approvisionnement et de soutien en matière environnementale dans le cadre de ces deux grands projets de développement au Labrador.

● (1650)

M. Robert-Falcon Ouellette: J'ai encore quelques questions qui devraient être très brèves.

Comment votre budget pour les Autochtones de Terre-Neuve se compare-t-il à ceux de l'APECA pour les Autochtones des autres provinces?

M. Ken Martin: Je ne peux pas vous parler de la situation dans les autres provinces, mais je peux vous dire que dans le cadre de notre processus de planification opérationnelle, nous déterminons les secteurs d'intervention ainsi que les activités et les projets que nous souhaitons réaliser avec les collectivités autochtones. Ces projets et initiatives sont intégrés directement dans nos plans d'activité et, par le fait même, dans nos budgets.

M. Robert-Falcon Ouellette: Je pose la question en raison de l'augmentation marquée, il y a quelques années à peine, du nombre de personnes se déclarant autochtones à Terre-Neuve. C'était une personne sur cinq à un moment donné. On a ensuite réduit ce nombre en se fondant sur l'appartenance à une bande.

Je me demandais si le budget avait pu être augmenté, comparativement à celui des autres provinces, du fait que le financement de l'APECA serait versé en fonction du nombre d'Autochtones. J'aimerais aussi savoir quelles incidences peut avoir pour vous une augmentation de la population autochtone.

M. Ken Martin: Les fonds ne sont pas versés en proportion du nombre d'Autochtones. Cela se fait plutôt en fonction des possibilités que nous constatons à la lumière de nos discussions et de nos consultations auprès de nos clients autochtones. La hausse ou la baisse du nombre d'Autochtones n'a pas vraiment d'impact sur notre budget. Le financement ne varie pas selon le nombre d'Autochtones.

Le président: Merci à tous les deux.

Madame Raitt.

L'hon. Lisa Raitt: Je suis heureuse que vous ayez pu être des nôtres aujourd'hui. Le fait est que vous représentez l'Agence de développement économique pour Terre-Neuve-et-Labrador et que la situation est loin d'être rose là-bas. Le premier ministre lui-même a parlé d'un cas désespéré. C'est pire que jamais avec un budget déficitaire de 2 milliards de dollars. On en est rendu à une dette nette de 25 milliards de dollars pour une province comptant 527 000 habitants. La dernière fois que vous avez été confrontés à une situation semblable, vous avez dû joindre les rangs de la Confédération canadienne pour effacer votre dette issue de la Première Guerre mondiale. C'est une avenue que vous ne pouvez plus emprunter. Vous avez la lourde tâche de stimuler le développement économique dans une province qui vient tout juste d'être frappée par la baisse des prix du pétrole. Les difficultés sont nombreuses.

Je me réjouis des points positifs que vous avez soulevés, mais il y a une chose que j'aimerais bien comprendre. Vous misez grandement sur le long terme en précisant qu'il reposera encore sur la production pétrolière. Je ne vois toutefois aucune politique annoncée pour les prochaines années qui aurait pour effet de stimuler la croissance à long terme de l'industrie pétrolière. Dans ce contexte, et sachant que vous avez indiqué dans votre mémoire que vous vous engagez dans « l'élaboration de politiques et la défense des intérêts » dans le secteur de l'énergie, pouvez-vous me dire ce que vous pensez de la tarification du carbone et de ses incidences possibles sur les revenus dans ce secteur.

Je note également — car cela est plutôt consternant — que les revenus pétroliers qui ont déjà représenté le tiers des recettes indiquées dans le budget de Terre-Neuve-et-Labrador ne comptent plus actuellement que pour 9 % de ses revenus. Aucune province ne peut se permettre de voir ses revenus chuter de la sorte, peu importe sa richesse ou les ressources dont elle dispose par ailleurs.

J'aimerais savoir comment vous percevez la notion de tarification du carbone dans le contexte d'une reprise de l'industrie pétrolière et du développement extracôtier que vous envisagez à long terme.

Enfin, y a-t-il le moindre espoir à court terme, car vous parlez uniquement du long terme, et vous est-il possible de mettre à contribution ces programmes dans l'immédiat pour stimuler le développement économique?

M. Ken Martin: Eh bien, je pense qu'il y a des étincelles d'espoir à court et moyen terme.

Notre industrie du tourisme demeure très forte. C'est une industrie d'un milliard de dollars. Nous accueillons un demi-million de visiteurs chaque année, et le nombre de visiteurs qui ne résident pas au Canada a augmenté de 36 % au cours des six dernières années.

Le secteur de l'aquaculture est fort lui aussi et offre des perspectives très prometteuses, particulièrement sur la côte sud.

De même, notre secteur des technologies est solide, particulièrement celui des technologies océaniques, dont j'ai déjà parlé un peu.

Comme je l'ai déjà dit, le secteur pétrolier est prometteur à long terme lui aussi, particulièrement dans le Chenal du bonnet flamand, où je m'attends à voir ouvrir notre prochain champ pétrolifère et où Statoil compte exploiter de 300 à 600 millions de barils.

Je crois qu'il y a beaucoup de lueurs d'espoir dans l'économie, malgré les défis auxquels nous sommes confrontés.

Je ne peux pas vraiment me prononcer sur la tarification du carbone. C'est vraiment hors de mon champ de compétences, mais je crois qu'il y a des domaines où nous concentrons nos efforts, des domaines où il y a de la place pour la croissance et l'expansion, qui aideront l'économie à court terme. Je sais qu'il s'agit d'une perspective à moyen ou long terme, mais les prix du pétrole devraient finir par augmenter, bien qu'ils ne seront presque sûrement jamais aussi hauts que ceux que nous avons connus.

● (1655)

L'hon. Lisa Raitt: Avez-vous une idée de l'état de la migration de sortie en ce moment, ou observez-vous de la migration d'entrée? Y a-t-il des gens qui quittent la Saskatchewan, l'Alberta ou le Manitoba pour rentrer chez eux depuis que la production pétrolière a ralenti?

M. Ken Martin: C'est une bonne question. La population s'est stabilisée. Elle demeure assez stable, à hauteur d'environ 527 000 à 528 000 personnes, comme vous l'avez dit.

Le ralentissement économique, particulièrement celui attribuable au prix du pétrole, a eu une incidence sur les déplacements des travailleurs. Pendant un certain temps, il y avait à peu près... Combien y avait-il de personnes environ dans l'économie reposant sur les transferts de fonds?

Mme Karen Skinner (directrice générale des opérations régionales, Terre-Neuve-et-Labrador, Agence de promotion économique du Canada atlantique): Environ 20 000.

M. Ken Martin: Il y avait environ 20 000 personnes qui voyageaient entre leur lieu de résidence et l'Alberta, principalement, mais aussi l'Ontario. C'était les deux principaux pôles d'attraction. Évidemment, ces chiffres ne sont plus ce qu'ils étaient. Ils ont connu un sommet en 2012.

Beaucoup de ces personnes sont rentrées chez elles, ce qui a surtout une incidence sur les régions rurales, parce que beaucoup de ces personnes viennent des régions rurales de la province. Ce sont des gens de métier. Beaucoup viennent de la côte sud.

Cela ouvre également des possibilités. Je sais que le réchauffement économique de Terre-Neuve au cours des dernières années a occasionné des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. La mise en disponibilité de ce bassin de gens de métier a donné un coup de pouce à certains grands projets de développement industriel toujours en cours, notamment le projet de mise en valeur du champ Hebron et le projet hydroélectrique du Bas-Churchill, ainsi que d'autres projets miniers et aquacoles qui sont en démarrage.

Comme je l'ai dit, la population s'est stabilisée, et je pense qu'il y a un certain nombre de personnes parties travailler dans des provinces comme l'Alberta et l'Ontario qui sont rentrées chez elles.

Le président: Nous allons devoir vous arrêter là.

Vous avez dit qu'il y en avait 20 000 qui venaient de Terre-Neuve. Je ne sais plus si c'était 23 ou 25, mais il y avait 23 ou 25 vols directs de Moncton à Fort McMurray. Il n'y en a plus du tout.

M. Ken Martin: Effectivement.

Le président: On observe le même genre d'effet dans tout le Canada atlantique.

Monsieur Caron.

● (1700)

[*Français*]

M. Guy Caron: Merci.

Dans votre présentation, vous n'avez par réellement parlé de la différence du travail qu'effectue l'APECA dans l'île de Terre-Neuve par rapport au travail effectué au Labrador. Vous avez donné quelques éléments d'information dans votre réponse à la question de M. Ouellette, mais, plus spécifiquement, comment d'un point de vue philosophique abordez-vous la question du développement dans le territoire du Labrador par rapport à celui de Terre-Neuve même?

[*Traduction*]

M. Ken Martin: Je vous remercie de cette question.

Terre-Neuve-et-Labrador est une province. Nous essayons, dans la prestation de notre programme et dans nos interventions, de tenir compte des possibilités et des défis propres à chaque région de la province. Nous n'avons pas vraiment de stratégie pour le Labrador seulement et une autre pour le reste de la province, nous cherchons plutôt quelles sont les occasions à saisir et quels sont les défis propres à chacune de nos régions.

Il y a une population autochtone importante au Labrador, si bien qu'une grande partie de notre travail au Labrador consiste à comprendre les collectivités autochtones, donc nos programmes et nos interventions sont adaptées aux possibilités et aux défis propres à ces collectivités. Comme je l'ai déjà dit, l'idée n'est pas d'adopter une stratégie qui cible le Labrador et Terre-Neuve en particulier, nous voulons tenir compte des défis et des possibilités propres aux diverses régions de la province.

[*Français*]

M. Guy Caron: Toujours en restant au Labrador, quelle a été jusqu'ici l'implication de l'APECA dans le projet hydroélectrique de Lower Churchill? Quelle est votre perspective pour les prochains mois et pour les prochaines années en ce qui a trait à l'implication de l'APECA dans ce dossier?

[*Traduction*]

M. Ken Martin: Le projet de Muskrat Falls présente clairement des défis particuliers. Je pense que tout le monde sait que le premier projet hydroélectrique sera retardé jusqu'en 2019-2020 et que son budget initial a été dépassé. La préoccupation de l'APECA et son intervention à cet égard s'apparente à son travail dans les autres grands projets de développement industriel. Elle travaille avec les dirigeants des petites et moyennes entreprises et les secteurs de l'approvisionnement et des services pour que tous aient l'information exacte en temps opportun sur les appels d'offres et les besoins en matière d'approvisionnement et de services.

Au fur et à mesure que le projet avance, nous poursuivrons notre travail avec les dirigeants des petites et moyennes entreprises et les leaders autochtones pour qu'ils puissent tirer pleinement profit des occasions d'affaires liées à ce projet.

[*Français*]

M. Guy Caron: J'ai une dernière question, car je pense que je n'ai plus beaucoup de temps à ma disposition.

J'ai posé la question à vos collègues des autres provinces atlantiques et je dois vous la poser à vous aussi. Avant la rencontre, je vous ai mentionné que j'avais fait le tour de Terre-Neuve. En fait, j'ai fait le tour des provinces atlantiques. Une préoccupation qui m'a été partagée par différents fonctionnaires de l'APECA a trait à la restructuration des agences dans la foulée de la centralisation. Il semble que cette centralisation risque de faire en sorte que les agences, comme l'APECA, deviennent en définitive des agences qui seront chargées davantage de mettre en oeuvre les priorités déterminées en haut, à Ottawa, plutôt que l'inverse, soit être une voix forte pour les besoins des provinces atlantiques vis-à-vis Ottawa, le ministère et le ministre.

La perte des ministres d'État dédiés aux agences a été perçu comme un risque à ce niveau. J'aimerais savoir si vous avez entendu les mêmes préoccupations? Comment entrevoyez-vous le rôle de l'APECA à l'égard de ces modifications structurelles qui ont été apportées?

● (1705)

[*Traduction*]

M. Ken Martin: Premièrement, l'Agence demeure le principal organisme de développement économique du gouvernement du Canada au Canada atlantique. Nous sommes toujours régis par une loi distincte du Parlement, la Loi sur l'APECA. Tous nos programmes demeurent intégralement en place.

Il n'y a pas vraiment de grand changement du point de vue du service à la clientèle. Je n'ai pas entendu parler d'inquiétudes particulières. Je pense même que cela nous permet d'échanger davantage avec les autres organismes de développement régional au Canada selon une approche par portefeuille. Nous en avons déjà la preuve.

Pour vous donner un exemple, je vous citerai les services pour la croissance accélérée, une initiative d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, en collaboration avec tous les organismes de développement régional, Exportation et développement Canada, la Banque de développement du Canada et bien d'autres.

L'approche par portefeuille nous permet de renforcer le niveau de coordination entre les différents organismes et ministères compétents pour offrir un meilleur service à la clientèle. Le programme des services pour la croissance accélérée améliore la coordination et met l'accent sur les mécanismes de soutien, afin que les programmes et les interventions du gouvernement fédéral aident vraiment les entreprises à forte croissance. Nous voulons nous assurer de leur offrir le meilleur service et la meilleure coordination possibles.

[*Français*]

M. Guy Caron: Merci.

[*Traduction*]

Le président: Sur cette question, je relisais d'autres présentations de l'APECA hier soir, relativement aux questions que Guy soulève, et je me demande quelles décisions l'APECA peut prendre à l'échelle régionale. Y a-t-il délégation de pouvoirs à la région pour les propositions sous un certain seuil de financement ou est-ce que chaque demande, que le montant demandé soit bas ou élevé, doit être soumise au ministre fédéral selon les règles d'AANC?

M. Ken Martin: Il y a différents pouvoirs qui sont délégués au sein de l'Agence aux régions, au président, au sous-ministre et au ministre.

Nos règles prévoient que nous devons fournir des conseils et de l'information sur les projets soumis à l'approbation du ministre. Ce processus fonctionne bien et ressemble beaucoup à ceux en vigueur au sein de l'Agence depuis déjà quelque temps. Il est très harmonieux et n'a jamais créé de lenteur qui ne nuise à la prise de décision.

D'après mon expérience, ce processus est très efficace, nous respectons nos échéances ou nos délais d'exécution, ainsi que les normes de service que nous nous sommes fixées pour les évaluations de projet, qui ne doivent pas dépasser 75 jours la grande majorité du temps. Ce processus fonctionne très bien.

Le président: C'était ma prochaine question. La norme est de 75 jours, 90 % du temps. S'agit-il de jours civils ou de jours ouvrables? Pour la personne qui attend l'argent, 75 jours 90 % du temps, c'est assez long. S'agit-il de jours civils ou de jours ouvrables?

M. Ken Martin: La norme est de 75 jours ouvrables.

Le président: D'accord, donc c'est beaucoup plus que 75 jours.

Je reçois beaucoup de questions de gens qui me demandent si l'APECA va finir par prendre une décision. Je reçois beaucoup d'appels de ce genre. Je dirais donc — et ce n'est pas une critique — qu'il faudrait peut-être que l'APECA mette plus l'accent sur des résultats rapides.

Je crois personnellement que le vice-président régional ou au moins le président devrait pouvoir prendre une décision sur les demandes en-deçà d'un certain seuil, 100 000 $, par exemple. Ces décisions pourraient se prendre au niveau régional, puis être justifiées aux niveaux supérieurs. Si vous relevez de graves erreurs, vous pouvez toujours changer de personnel.

Y a-t-il des contextes dans lesquels vous pouvez prendre une décision dans la région ou est-ce que tout doit passer par le ministre?

● (1710)

M. Ken Martin: Comme je l'ai dit, nous demandons l'approbation du ministre pour tous les projets, mais ce n'est pas un facteur qui contribue beaucoup au temps requis pour mener une évaluation à bien.

Dans tous nos projets, nous devons faire preuve de diligence raisonnable, effectuer une analyse de rentabilité, analyser les avantages économiques et les besoins. Nous consultons les autres ministères. Bien souvent, nous devons consulter des spécialistes du domaine. Nous devons effectuer une évaluation environnementale. Toutes ces étapes prennent du temps. Certains projets sont très complexes, alors que d'autres sont tout petits et routiniers. Nous pouvons trancher sur les projets de routine beaucoup plus vite.

Le président: Merci.

Monsieur MacKinnon.

[*Français*]

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

[*Traduction*]

Monsieur Martin et madame Skinner, je vous souhaite la bienvenue à Ottawa. Vous ne vous en tirez pas trop mal pour votre première comparution. Nous ne mordons pas.

On dit souvent, au sujet de Terre-Neuve en particulier et même du Labrador, qu'il y a deux Terre-Neuve. Il y a la région de St. John's, puis il y a tout le reste de la province, dont les réalités économiques sont très différentes. Vous y avez fait allusion un peu dans votre exposé.

Je ne voudrais pas aller jusqu'à vous demander si vous adaptez vos comportements en conséquence, mais en tenez-vous compte dans la prestation des programmes?

M. Ken Martin: Absolument, vous avez raison. J'ai souvent entendu cette analogie, selon laquelle nous avons deux économies: celle de la région métropolitaine de recensement de St. John's et celle du reste de la province. Effectivement, bon nombre de nos interventions sont assez différentes. Bon nombre des défis auxquels sont confrontées les deux régions sont très différents.

En région urbaine... La RMR de St. John's est essentiellement le carrefour des affaires, du gouvernement et du commerce de la province. Le plus grand campus de l'Université Memorial de Terre-Neuve s'y trouve. St. John's produit environ 50 % du PIB de la province. La plupart des entreprises de services et d'approvisionnement extracôtiers s'y trouvent, tout comme les exploitants. C'est donc une réalité et un environnement différents de ceux de bon nombre des régions rurales, et les défis auxquels elles sont confrontées sont différents aussi.

À l'opposé, le Terre-Neuve rural est très industriel, comme je l'ai déjà dit. Les secteurs des mines, du tourisme et de la pêche y sont prépondérants. Beaucoup de nos grands projets de développement industriel se réalisent dans les régions rurales de la province. Les projets de la Baie Voisey et de Muskrat Falls sont des projets de fabrication extracôtière. La pêche est clairement un secteur essentiellement rural. C'est la même chose pour l'aquaculture. Nos interventions et notre rôle diffèrent en fonction des réalités, des défis et des possibilités des régions rurales et d'une région comme celle de St. John's.

Pour répondre à votre question, oui, nous nous adaptons et nous adaptons nos interventions, nos rôles et nos réponses aux défis et aux possibilités économiques uniques aux régions rurales de la province comme à ceux de la région de St. John's.

M. Steven MacKinnon: Nous parlons beaucoup d'iniquité et d'inégalités dans ce pays. Nous ne parlons pas toujours de l'inégalité des chances selon les régions géographiques. À moins d'être assis sur une mine de nickel, ce qui constitue un accident dans l'histoire géologique, le fait est qu'il y a des différences bien réelles entre les chances économiques qu'on trouve dans les villes et dans les régions rurales. C'est vrai dans votre province comme c'est vrai dans la mienne, le Québec.

Quelles seraient les lueurs d'espoir, d'après vous, à part les mines de nickel, par exemple, où sont les leviers que nous pouvons actionner pour que cet espoir brille encore plus fort? Notre défi — et je sais que je répète la même rengaine, comme notre président — c'est qu'il faut stimuler la croissance de notre économie et que nous devons trouver des débouchés dans les régions qui ne présentent pas les mêmes possibilités que les régions urbaines. Où seraient les lueurs d'espoir à Terre-Neuve-et-Labrador?

● (1715)

M. Ken Martin: J'en ai déjà parlé un peu. Notre secteur de l'aquaculture est très prometteur, particulièrement la salmoniculture sur la côte sud. Il y a deux grands exploitants de la région qui produisent du saumon. Il y en a un troisième...

M. Steven MacKinnon: Par simple curiosité, est-ce que ce sont des multinationales ou des entreprises locales?

M. Ken Martin: Ce sont des entreprises établies au Canada, mais elles ont toutes les deux des activités internationales.

M. Steven MacKinnon: Très bien.

M. Ken Martin: Il y a une troisième entreprise qui manifeste beaucoup d'intérêt, une entreprise établie en Norvège, avec laquelle la province comme le gouvernement du Canada sont en pourparlers en vue d'un investissement important. Évidemment, ce sont des négociations toujours en cours, mais je pense qu'elles démontrent la force du secteur aquacole.

Le tourisme est assurément un autre secteur en croissance à Terre-Neuve-et-Labrador, comme je l'ai mentionné. M. Caron nous a dit qu'il était allé à Terre-Neuve-et-Labrador récemment. Je pense que ce que Terre-Neuve a à offrir, c'est l'expérience culturelle de la vie côtière, qui attire une clientèle touristique avisée. C'est un secteur important pour nous en ce moment, où nous observons déjà une croissance appréciable depuis cinq ou six ans. Je pense que ce secteur est très prometteur.

J'ai également parlé un peu des technologies océanologiques dans mon exposé. La technologie océanologique est très prometteuse, non seulement en appui de l'exploitation pétrolière et gazière de champs situés de plus en plus loin au large et en eaux profondes, mais aussi de par les défis qu'elle présente. Bon nombre des compétences et des technologies mises au point pour assurer un service en milieu marin difficile s'appliquent tout aussi bien aux projets et à l'exploration de débouchés économiques dans le Nord, notamment pour ce qui est de la circulation dans les glaces, des appareils technologiques, de la télédétection marine et de la surveillance océanographique. Ce sont tous des éléments auxquels travaillent activement beaucoup d'entreprises en techniques océanologiques. Comme je l'ai déjà dit, je pense qu'ils s'appliquent tout autant à l'assistance aux entreprises canadiennes dans leurs projets d'exploration pour développer le Nord.

Le président: Nous allons devoir vous arrêter ici. Vous avez largement dépassé votre temps.

Monsieur McColeman, monsieur Grewal, après quoi nous devrons conclure.

M. Phil McColeman: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici. Vous avez mentionné dans votre exposé une entreprise du nom de Statoil. J'aimerais que nous en parlions plus en détail. Je crois qu'il s'agit d'une entreprise norvégienne, qui a déjà investi des sommes importantes dans l'Ouest canadien. Or, ses dirigeants se sont découragés parce qu'ils disaient ne pas pouvoir faire des affaires en raison de la réglementation en vigueur, et ils ont abandonné le projet. Vous avez dit que l'entreprise investissait dans des champs de pétrole extracôtiers. Pouvez-vous nous décrire davantage ce projet?

M. Ken Martin: Je faisais allusion à l'exploitation potentielle du Chenal du bonnet flamand. Il s'agit d'un projet d'exploitation en eaux profondes, qui en est aux tout premiers stades. Nous comprenons que ce projet a un potentiel d'exploitation de 300 à 700 millions de barils de pétrole, mais il est encore embryonnaire. Ce projet doit toujours faire l'objet d'une évaluation environnementale complète et du processus d'examen environnemental, donc il en est à ses tout débuts.

M. Phil McColeman: Est-ce Statoil qui finance l'étude de faisabilité?

M. Ken Martin: C'est l'exploitant, le propriétaire.

M. Phil McColeman: Très bien. Je me rappelle avoir rencontré ses dirigeants à Ottawa il y a quelques années, pour essayer de régler les difficultés que vous aviez sur le plan environnemental. Ils n'arrivaient pas à trouver de solution qui s'intègre à leur plan d'affaires. Il y a également la chute des prix qui a joué un rôle déterminant dans l'histoire.

Du strict point de vue opérationnel de l'exploitation du pétrole, sans parler davantage du fait que nous sommes probablement pris avec un prix beaucoup plus bas qu'avant, comment le pétrole est-il transporté à partir des plateformes extracôtières?

● (1720)

M. Ken Martin: Là encore, je suis un peu hors de mon élément, mais je sais que les structures gravitaires et les BFPST, les bâtiments flottants de production, stockage et transbordement, comportent des installations de stockage, puis que le pétrole est transporté jusqu'à Whiffen Head, qui se trouve près de Come By Chance, dans l'Est de Terre-Neuve. Il peut ensuite être transporté ou transbordé n'importe où.

M. Phil McColeman: À partir de ce terminal, il est transporté par train...

M. Ken Martin: Non, il est transporté par pétrolier, par navire.

M. Phil McColeman: Très bien.

Cela répond pas mal à mes questions, monsieur le président.

Le président: Passons à M. Grewal.

Il faut également trouver un moyen de donner la parole à Mme Skinner. C'est la première fois qu'elle comparaît devant un comité parlementaire, donc elle doit au moins nous dire bonjour.

M. Raj Grewal (Brampton-Est, Lib.): Merci, madame Skinner et monsieur Martin, d'être ici aujourd'hui.

Je suis sur le site Web de l'APECA, et j'y vois une entreprise du nom de Verafin Inc. Elle semble être l'exemple par excellence de la mission de l'APECA, soit d'aider une petite entreprise en démarrage à avoir accès aux plus grands marchés. Je suis très heureux de voir cela.

Cette entreprise offre des services d'analyse financière et aide les banques à combattre la fraude financière. Je me demande toutefois une chose: quand les entreprises prennent de l'expansion, restent-elles présentes dans la province? Je présume qu'en raison de la nature de l'industrie, elle aboutira à Toronto, à New York ou à Londres. Quel est le pourcentage des entreprises qui restent à Terre-Neuve, qui contribuent à l'emploi local et à l'économie locale, tout en utilisant la province comme carrefour pour continuer leurs activités?

M. Ken Martin: Nous avons un certain nombre d'entreprises qui sont nées ici, et Verafin en est le parfait exemple. Pour vous donner une petite idée de ce qu'elle fait, Verafin a été fondée par trois étudiants en génie, des diplômés de la Faculté de génie de l'Université Memorial. L'entreprise a grandi. Elle est passée par l'incubateur du Genesis Centre de l'Université Memorial. Elle est devenue cliente de l'Agence par sa propre croissance et ses projets de formation, puis elle a réussi depuis à se garantir des investissements privés importants.

Verafin est l'exemple par excellence d'entreprise qui est née et est parvenue à maturité ici, à Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a un nombre important d'entreprises et d'entrepreneurs qui suivent un cheminement semblable.

Je pense que la propension des Terre-Neuviens et des Labradoriens à vouloir rester chez eux, à faire les choses chez eux pour que des projets se réalisent dans leur communauté, est probablement ce qui fait notre force. Je pense que Jamie King et ses collègues en sont de parfaits exemples. Nous avons de très belles histoires d'entreprises qui ont atteint un calibre mondial, qui ont du succès et qui ont décidé de rester à Terre-Neuve pour poursuivre et gérer leur croissance de chez nous.

M. Raj Grewal: Merci, monsieur le président. Je cède le temps qu'il me reste à Mme O'Connell

Le président: Madame O'Connell.

Mme Jennifer O'Connell: Merci beaucoup. Je vous remercie de m'accorder du temps.

Ma famille vient de Terre-Neuve. Ma mère y est née. Chaque année, mon grand-père rentre chez lui. C'est en quelque sorte l'histoire intéressante d'une personne qui vient en Ontario pour trouver du travail. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes retrouvés en Ontario.

Ma question concerne le tourisme. Encore une fois, c'est davantage pour expliquer le contexte. Ce n'est qu'une expérience personnelle, et je veux savoir si c'est ce qui se passe réellement. Par exemple, quand mon grand-père retourne là-bas, il habite avec des membres de sa famille, mais il ne peut pas louer de voiture, car il n'en reste plus. Nous venons d'Upper Island Cove, une petite collectivité. Au départ, je ne croyais pas mon grand-père quand il disait qu'il ne pouvait pas louer de voiture. Je croyais qu'il en rajoutait un peu, mais après avoir fait des recherches en ligne, j'ai constaté qu'on ne peut pas louer de voiture en été.

Pour ce qui est des possibilités pour le tourisme, je pourrais le constater simplement par mon expérience personnelle. C'est vraiment le caractère saisonnier qui entre en jeu. Si je comprends bien ce que disent mes collègues et ma province, il est difficile pour les entreprises de tourisme d'investir, par exemple, dans la location de voiture. J'utilise cet exemple uniquement parce que selon mon expérience, il ne vaut pas la peine pour elles de faire ce type d'investissement tout au long de l'année s'il n'y a des touristes que pendant une seule saison.

Je crois que des organismes comme le vôtre pourraient aider ces entreprises. Comment pouvez-vous les aider à saisir cette occasion, à avoir l'infrastructure qu'il faut lorsque la saison touristique commence?

● (1725)

M. Ken Martin: C'est une très bonne question. Je dirais qu'il n'y a pas que les entreprises de location qui sont dans cette situation. Je crois qu'on retrouve souvent certains de ces défis dans le secteur de l'hébergement. C'est comme cela dans bon nombre de régions où il y a un facteur saisonnier. Il est souvent très difficile d'obtenir certaines choses au plus fort de la saison, qu'il s'agisse de louer une voiture ou une chambre, mais c'est beaucoup plus facile dans d'autres périodes de l'année.

Nous sommes directement concernés et nous travaillons au sein de la commission du tourisme de la province. Nous y siégeons. Nous travaillons auprès d'Hospitality Newfoundland and Labrador, notre association touristique provinciale. Comme vous le dites, il est difficile d'amener des entreprises de location de voitures à augmenter le nombre de voitures qu'elles ont quand elles savent que la période durant laquelle elles sont sur la route est plutôt courte.

L'une des choses que nous essayons de faire, en collaboration avec nos partenaires du tourisme et de l'industrie de la province, c'est d'étendre la période achalandée aux saisons intermédiaires, soit le printemps et l'automne. Bon nombre de nos attractions touristiques, comme à Trinity, offrent maintenant un certain nombre d'activités durant la saison intermédiaire, soit au début du printemps ou à la fin de l'automne. Nous remarquons également qu'il y a un ensemble d'occasions où des établissements d'hébergement, ou les lieux d'une activité, collaborent pour offrir des voyages à forfait afin d'encourager les gens à venir visiter la région durant la saison intermédiaire.

La meilleure solution, c'est d'essayer de trouver des moyens d'étendre la saison au-delà de la période durant laquelle tout le monde veut être là-bas, soit nos trois semaines d'été, comme nous le disons. Je crois que nous réussissons très bien jusqu'à maintenant.

Mme Jennifer O'Connell: Très bien. Merci.

Le président: Merci, Jen.

J'ai une dernière question. Le Comité présentera des recommandations au ministère des Finances et au ministre. Avez-vous des suggestions concernant l'ACOA dans votre région, qu'il s'agisse de programmes gouvernementaux, de l'augmentation du financement, ou d'autres moyens qui vous permettraient d'obtenir de meilleurs résultats et qui favoriseraient une meilleure croissance économique dans votre province?

Je lisais justement que dans le secteur de la robotique, qui n'est pas votre secteur, il y a six chaires de recherche au Canada, mais aucune ne se trouve dans le Canada atlantique. C'est un problème.

Y a-t-il des secteurs dans lesquels, selon vous, le gouvernement fédéral pourrait apporter une contribution différente, qui vous aiderait dans votre travail?

M. Ken Martin: Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt dans mon exposé, je pense que tant sur le plan des programmes que des ETP, nous sommes dans une bonne situation. L'agence a la flexibilité qu'il faut pour adapter sa façon d'offrir des programmes afin de se concentrer sur les possibilités offertes. Nous utilisons toujours toutes les ressources nécessaires.

Si le gouvernement du Canada croyait bon d'augmenter le budget de l'Agence et de demander à ce que nous redoublions d'efforts dans des responsabilités essentielles — innovation, développement du commerce international, amélioration des compétences et de la productivité —, je peux vous assurer que ces ressources seraient bien déployées. Toutefois, je crois que nous avons actuellement les ressources nécessaires et que nous sommes en mesure de faire notre travail et de remplir le mandat qui nous a été confié.

● (1730)

Le président: D'accord. Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Ken Martin: Non.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Skinner et monsieur Martin, d'être venus comparaître devant nous et d'avoir répondu à nos questions.

M. Ken Martin: Merci.

Le président: Nous suspendons la séance quelques minutes, et nous entendrons le témoignage de FedNor.

● (1730)

(Pause)

● (1735)

Le président: Nous reprenons. Nous accueillons des représentants de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, mieux connue sous le nom de FedNor: le directeur général, M. Dimatteo; et la directrice des Services généraux et politiques, Mme Perreault. Nous recevons également la sous-ministre adjointe déléguée, Mme Lisa Setlakwe.

Monsieur Dimatteo, la parole est à vous.

Mme Lisa Setlakwe (sous-ministre adjointe déléguée, Secteur de la politique stratégique, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ministère de l'Industrie): Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord dire deux ou trois choses.

Je m'appelle Lisa Setlakwe. Je travaille à Innovation, Sciences et Développement Économique Canada, ici à Ottawa. Je suis accompagnée de M. Aime Dimatteo et de Mme Lucie Perreault, qui travaillent tous les deux dans la région et qui gèrent directement FedNor, ses programmes et ses liens avec des intervenants de la région.

Je demanderais à M. Dimatteo de faire sa déclaration préliminaire.

Le président: Merci.

La parole est à vous.

M. Aime J. Dimatteo (directeur général, Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario): Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie de nous donner l'occasion de vous parler de FedNor. Dans ma déclaration préliminaire, je tâcherai de vous décrire la structure et les conditions dans lesquelles FedNor travaille.

FedNor est un organisme de développement régional chargé du développement économique, de la création d'emplois et de la diversification économique dans le Nord de l'Ontario. II s'acquitte de son mandat grâce à ses programmes et à ses initiatives. Il le fait par le truchement de ses partenariats avec tous les autres ministères fédéraux, la province de l'Ontario et d'autres intervenants du Nord de l'Ontario.

FedNor couvre un très vaste territoire. Le Nord de l'Ontario représente 90 % de la superficie terrestre de la province, mais seulement 7 % de la population de l'Ontario y habite. Un peu plus de la moitié des 833 000 habitants du Nord de l'Ontario vivent dans les cinq plus grandes villes de la région. Les autres vivent dans des petites collectivités et dans des collectivités des Premières Nations.

En tout, il y a 150 municipalités et 80 % d'entre elles ont une population de 2 000 habitants ou moins. La région compte aussi 110 des 126 collectivités des Premières Nations de l'Ontario. Près de 90 % de ces 110 collectivités comptent moins de 1 000 personnes et 29 sont éloignées et accessibles seulement par avion ou route d'hiver.

Le Nord de l'Ontario est confronté à un certain nombre de défis de taille. Tout d'abord, tandis que des progrès sont accomplis afin de bâtir une économie plus diversifiée, la région demeure très dépendante des secteurs de ressources, rendant ainsi l'économie du Nord de l'Ontario sensible aux ralentissements économiques mondiaux et aux fluctuations du marché. On peut observer ces fluctuations dans l'industrie minière, l'industrie de l'acier, et l'industrie forestière, qui a connu un ralentissement majeur il y a plusieurs années et dont nous sommes en train de nous sortir.

Le deuxième défi est lié au grand nombre de petites collectivités rurales et éloignées de l'Ontario. Bon nombre d'entre elles manquent de ressources financières et humaines pour tirer profit des possibilités sur le plan économique. Elles ont besoin du soutien de FedNor, qui les aide à jeter les bases nécessaires pour stimuler le développement et la diversification économiques.

Le troisième défi concerne les petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario. Il demeure inquiétant que ces PME, dont la plupart sont petites, aient de la difficulté à obtenir du financement pour leurs projets parce qu'elles se trouvent dans des régions rurales, loin des bailleurs de fonds. De plus, parce qu'elles sont établies dans de petites collectivités rurales et éloignées, les prêteurs potentiels considèrent qu'il est risqué de faire des affaires avec elles. Lorsqu'elles essaient d'obtenir du financement, on refuse souvent leur demande pour cette raison.

En outre, l'étendue géographique et la faible population du Nord de l'Ontario amplifient les défis liés au transport, aux infrastructures, aux coûts énergétiques, aux lacunes en matière de TIC et de large bande, et à l'accès à une main-d'oeuvre qualifiée. Par exemple, de nombreuses entreprises trouvent difficilement des travailleurs qualifiés pour remplacer les employés qui prennent leur retraite.

Selon deux récentes études, l'une réalisée par l'Université Laurentienne et l'autre, par l'Université Lakehead, au cours des cinq prochaines années, à elles seules, les industries minière et forestière auront besoin d'environ 40 000 nouveaux travailleurs dans chacun des endroits.

● (1740)

En ce qui concerne le secteur manufacturier, malheureusement, le Nord de l'Ontario accuse beaucoup de retard par rapport au reste de la province. La région compte 880 fabricants, ce qui représente seulement 4 % de tous les fabricants établis en Ontario. Environ 19 % d'entre eux vendent leurs produits à l'extérieur de la région, tant au pays qu'à l'étranger, comparativement à 42 % des fabricants du Sud de l'Ontario.

Nos principales industries — forestière, minière et sidérurgique — utilisent beaucoup d'énergie. Nul doute que vous avez entendu parler du coût de l'énergie en Ontario. Il est plus élevé que dans d'autres territoires, ce qui nuit à la capacité des entreprises de ces industries à profiter des occasions d'investissement qui leur permettraient de croître et à continuer de diversifier leurs activités.

FedNor, par son appui à des projets stratégiques, en collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux et des Premières Nations, continuera de déployer des efforts pour remédier à ces difficultés et de promouvoir les débouchés dans la région.

Les difficultés auxquelles fait face le Nord de l'Ontario ne datent pas d'hier. Nos industries minière et forestière subissent constamment ces cycles. Les intervenants, par-dessus tout, ne se laissent pas abattre et continuent d'axer leurs efforts sur les possibilités de diversification et ne baissent pas les bras en disant que c'est trop difficile.

J'aimerais maintenant parler des débouchés qui existent dans le Nord de l'Ontario et de la participation importante de FedNor à cet égard.

La demande mondiale croissante de minéraux, les importantes ressources et réserves minérales de la région, ainsi que la grappe minière novatrice, chevronnée et bien établie représentent d'innombrables débouchés dans notre secteur minier. Cela inclut l'occasion générationnelle dans le secteur minier connue sous le nom de projet de développement du Cercle de feu, dont je serai ravi de vous parler plus en détail un peu plus tard.

Le secteur minier du Nord de l'Ontario innove. Il est reconnu dans le monde entier. Il mène des activités dans bon nombre de pays et se trouve dans une situation très enviable puisqu'il est capable de fournir ces services dans le monde.

Se relevant d'un long déclin et faisant face à l'expiration de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux, l'industrie forestière effectue présentement d'importants investissements dans les produits forestiers à valeur ajoutée ainsi que dans les nouvelles technologies vertes et propres, ce qui mène à des améliorations opérationnelles, à la croissance de ces entreprises et à la création d'emplois dans les collectivités.

À Thunder Bay, par exemple, un partenariat stratégique majeur dirige actuellement les efforts visant à établir une grappe de production biochimique dérivée du bois, un projet qui vise à accélérer la production de masse et la commercialisation réussie de produits biochimiques verts dérivés du bois dans le Nord de l'Ontario.

Essentiellement, plutôt que de considérer un arbre comme une source de planches de bois potentielles, nous examinons les possibilités quant aux composés chimiques et la mesure dans laquelle il peut ajouter de la valeur à la chaîne de produits qui se développent dans le monde. Il s'agit d'une initiative importante qui fait intervenir un certain nombre d'acteurs importants de l'industrie — Produits forestiers Résolu, une entreprise d'envergure internationale; Ressources naturelles Canada; Technologies du développement durable Canada; province de l'Ontario; Université Lakehead; et FedNor — qui travaillent de concert pour élaborer des technologies novatrices et des bioproduits qui peuvent être commercialisés dans le monde entier.

C'est un bel exemple de ce que l'avenir réserve à l'industrie forestière, qui, à notre avis, continuera à prospérer et à donner de l'élan aux collectivités du Nord de l'Ontario.

L'agriculture est également un secteur en expansion dans le Nord de l'Ontario, en grande partie en raison du prix abordable des terres. Il y a plus d'un million d'acres disponibles, et il est possible d'acheter un acre de terrain pour environ 500 $, alors que dans le Sud de l'Ontario, cette même parcelle se vendra entre 5 000 et 25 000 $. FedNor collabore étroitement avec les partenaires communautaires et industriels qui cherchent à profiter de cette occasion.

Des saisons de croissance plus longues permettent à nos entreprises agricoles de cultiver différents types de cultures, ce qui crée un paysage agricole plus productif et plus diversifié dans le Nord de l'Ontario.

● (1745)

La région abrite aussi d'autres grappes d'innovation existantes et nouvelles dans les domaines des soins de santé, de la recherche et des technologies vertes, entre autres. Encore une fois, je serai ravi d'en dire plus à cet égard.

Enfin, la taille importante de la population autochtone dans le Nord de l'Ontario représente probablement l'une des possibilités les plus importantes dans la région. Comme je l'ai dit, parmi les 126 collectivités des Premières Nations dans la province, 110 se trouvent dans le Nord de l'Ontario.

Alors que la population globale du Nord de l'Ontario continue de diminuer, si elle ne plafonne pas, les collectivités des Premières Nations enregistrent une hausse de leur population. Et comme 29 % de la population autochtone locale a moins de 15 ans, il est clair que les contributions des jeunes Autochtones seront vitales pour la réussite future du Nord. C'est l'occasion de promouvoir une approche plus proactive et plus participative à l'égard du développement économique dans ces collectivités, notamment la promotion des possibilités de développement des ressources dans le Grand Nord, où bon nombre de nos collectivités éloignées se trouvent.

Pour conclure, je veux dire que FedNor continuera d'agir, à titre d'organisme du gouvernement du Canada responsable du développement économique dans le but d'aider les collectivités du Nord de l'Ontario à diversifier leurs économies et à prospérer. Je crois que FedNor est bien placée pour s'acquitter de son mandat, réaliser les priorités du gouvernement et travailler de concert avec tous ses partenaires afin que les collectivités de tout le Nord de l'Ontario disposent des outils dont elles ont besoin pour réussir.

Je vous remercie de m'avoir permis de faire cette déclaration préliminaire. Je suis impatient de répondre à vos questions.

● (1750)

Le président: Merci, monsieur Dimatteo.

Je cède maintenant la parole à M. Sorbara.

M. Francesco Sorbara: Monsieur le président, je souhaite céder mon temps de parole à mon ami et collègue de la circonscription de Sudbury, Paul Lefebvre.

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Bienvenue à nouveau à Ottawa, monsieur Dimatteo. Je suis heureux de vous revoir.

[*Traduction*]

Vous avez parlé des défis et des possibilités dans le Nord de l'Ontario. J'aimerais que vous donniez au comité une idée du budget alloué à FedNor. Je veux aborder la question parce que beaucoup de mes concitoyens affirment que les gens du Nord de l'Ontario qui présentent une demande de financement fédéral pour certains programmes se font parfois dire que la demande est trop grande.

Parlons d'abord du budget, et nous discuterons ensuite du nombre de personnes qui présentent une demande et des différents types de demandes que vous recevez de ces différents groupes.

Aimé J. Dimatteo: Merci.

Le principal programme de FedNor, son programme phare, s'appelle le Programme de développement du Nord de l'Ontario, aussi appelé le PDNO. Son budget de base se chiffre à 31,5 millions de dollars, et il se situe à ce niveau depuis les dernières années. Il a déjà fait l'objet de hausses relatives à des projets précis, mais il est ensuite demeuré à 31,5 millions de dollars.

De toute évidence, nous recevons beaucoup plus de demandes.

M. Paul Lefebvre: En général, combien de demandes recevez-vous chaque année?

Aimé J. Dimatteo: En moyenne, le nombre de demandes auxquelles FedNor peut donner suite varie entre 250 et 300.

M. Paul Lefebvre: Je vois, et à combien se chiffre le financement demandé? Si vous regroupez toutes les demandes, à combien environ se chiffre le montant?

Aimé J. Dimatteo: Je vais vous donner comme exemple les chiffres de l'exercice en cours. Pendant l'exercice en cours, nous avons probablement reçu au-delà de 300 demandes qui totalisent plus de 90 millions de dollars.

M. Paul Lefebvre: Le montant est donc de 90 millions de dollars, et vous avez accordé 31,5 millions.

Aimé J. Dimatteo: Nous avons 31,5 millions de dollars à notre disposition, ce qui explique pourquoi j'ai parlé de l'importance de notre collaboration avec d'autres ministères fédéraux et dans le cadre d'autres programmes dans la province de l'Ontario.

M. Paul Lefebvre: Parlons seulement du montant de 90 millions de dollars. Beaucoup de petites entreprises et de petites collectivités demandent également des fonds d'infrastructure par l'entremise de FedNor, n'est-ce pas?

Aimé J. Dimatteo: Oui, c'est exact.

M. Paul Lefebvre: De petites entreprises et de petites collectivités présentent des demandes de financement, tout comme de nombreux groupes culturels.

Pouvez-vous expliquer comment cela fonctionne?

Aimé J. Dimatteo: Encore une fois, notre programme phare comprend trois priorités: l'innovation, le développement économique communautaire ainsi que la croissance et la compétitivité des entreprises. Nous acceptons les demandes des municipalités, des collectivités des Premières Nations, des organismes à but non lucratif, du secteur privé et de toutes les autres entités juridiques qui cherchent à mener des activités dans le Nord de l'Ontario conformément aux critères se rapportant à l'un ou l'autre des trois thèmes de notre programme.

M. Paul Lefebvre: Quelle proportion des 31,5 millions de dollars — c'est ce que vous obtenez chaque année — est déjà réservée pour des programmes financés annuellement par FedNor? Quelle somme reste-t-il pour donner suite à des demandes?

● (1755)

Aimé J. Dimatteo: Nous menons probablement la majorité de nos activités dans le cadre de projets pluriannuels. Il ne s'agit pas tout simplement d'un seul projet réalisé sur une courte période. Nous approuvons un projet qui pourrait se faire sur une période de deux ou trois ans, et des engagements seront pris pour l'année suivante.

Je vous dirais que FedNor a probablement commencé chaque exercice avec au moins 75 % de son budget déjà destiné à des projets existants approuvés, ce qui nous laisse 25 % des fonds pour répondre à des demandes tout au long de l'exercice.

M. Paul Lefebvre: Vous nous avez beaucoup parlé de la collaboration entre la province et FedNor. Comme vous le savez très bien, l'Ontario possède le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, qui reçoit un financement de 100 millions de dollars, n'est-ce pas?

Aimé J. Dimatteo: C'est exact, monsieur.

M. Paul Lefebvre: Dans le cadre de vos collaborations, d'après ce que j'ai compris, les gens présentent simultanément une demande à la SGFPNO, comme on l'appelle, ainsi qu'à FedNor, n'est-ce pas?

M. Aime J. Dimatteo: C'est exact. Nous concluons beaucoup d'ententes avec la province de l'Ontario par l'entremise de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Les députés peuvent la voir comme, si vous voulez, le pendant provincial de FedNor qui couvre le même champ de compétence et possède essentiellement le même mandat. Nous recevons le même genre de demandes provenant des électeurs servis par les deux organismes.

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Paul Lefebvre: Merci.

Compte tenu du financement de 31,5 millions de dollars à votre disposition, et du montant de 100 millions de dollars, y a-t-il des projets qui ne pourraient pas aller de l'avant parce qu'ils dépendent du versement d'un financement équivalent de la part de la province et du gouvernement fédéral?

M. Aime J. Dimatteo: Oui, des projets ne sont malheureusement pas financés par FedNor, ce qui fait en sorte que nous devons trouver d'autres sources de financement pour les demandeurs concernés et, dans certains cas, les demandeurs doivent mettre leur projet sur la glace, en attendant peut-être de présenter une nouvelle demande tout en cherchant d'autres sources de financement.

M. Paul Lefebvre: Merci, monsieur le président.

Le président: Pour que les choses soient claires, en ce qui a trait aux infrastructures dont vous avez parlé et que vous financez, accordez-vous des fonds provenant d'un autre portefeuille ou d'un autre dossier que celui de FedNor, ou est-ce des fonds de FedNor qui sont versés dans le programme d'infrastructure?

M. Aime J. Dimatteo: C'est une combinaison des deux, monsieur. En pigeant dans son propre fonds, le fonds du PDNO, FedNor finance les infrastructures.

Au nom du gouvernement fédéral, conjointement avec nos collègues d'organismes gouvernementaux régionaux, nous finançons les programmes d'infrastructure du gouvernement lorsqu'il nous le demande.

Le président: C'est maintenant un mélange d'un bout à l'autre du pays. L'APECA ne le fait plus dans le Canada atlantique.

Monsieur Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif: Je suis heureux de vous entendre et j'ai lu votre rapport. C'est le premier aspect positif des derniers jours concernant les économies du pays.

Voici la première question qui me vient à l'esprit: quel est le taux de chômage dans votre région?

M. Aime J. Dimatteo: Nous avons ce que j'appellerais les trois régions du Nord de l'Ontario: le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Grand Nord. Le taux varie, mais je dirais qu'il se situe entre 8 et 11 %.

M. Ziad Aboultaif: Tout semble fonctionner dans votre rapport; des plans d'avenir et des plans à moyen terme sont en place. Vous avez entre autres parlé du nombre peu élevé d'habitants, ou dit que vous aimeriez qu'ils soient plus nombreux. Comment pourrez-vous justifier cela malgré le taux de chômage de la région, et comment allez-vous vous en servir pour améliorer l'économie?

M. Aime J. Dimatteo: Réduire le chômage, attirer et garder des gens dans le Nord de l'Ontario et retenir nos jeunes sont des questions extrêmement importantes pour nous. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé plus tôt du nombre croissant d'Autochtones et de la nécessité de travailler avec eux pour veiller à ce qu'ils soient bien éduqués et à ce qu'ils aient à l'avenir les compétences nécessaires pour décrocher des emplois dans le Nord de l'Ontario.

● (1800)

M. Ziad Aboultaif: Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer pour vous aider à atteindre votre objectif? Quel montant le gouvernement doit-il investir selon vous pour que vous soyez en mesure d'atteindre vos objectifs à moyen et à long terme?

M. Aime J. Dimatteo: Le gouvernement continue sans aucun doute d'investir dans FedNor. À ce sujet, nous sommes heureux des ressources fournies à FedNord pour l'accomplissement de son mandat conformément, bien entendu, aux priorités du gouvernement. Nous cherchons toujours des possibilités de croissance.

Nous avons entendu plus tôt un témoin parler de la possibilité d'en faire davantage si plus de ressources étaient accordées à son organisation, et je pense que c'est semblable pour FedNor. Cela dit, c'est la raison pour laquelle c'est si important, en l'absence... J'aimerais avoir plus d'argent, mais faute de cela, il est important pour moi de pouvoir travailler de façon très coopérative et collaborative avec tous les autres responsables des programmes qui sont offerts, tant à l'échelle fédérale que provinciale, pour donner suite aux bonnes idées dans le Nord de l'Ontario.

M. Ziad Aboultaif: Dans quelle mesure le sud de l'Ontario, qui représente essentiellement le moteur de l'économie de la province, collabore-t-il avec le Nord de l'Ontario, qui est votre région? Dans quelle mesure pouvez-vous miser sur le développement et la collaboration dans le sud de la province?

M. Aime J. Dimatteo: Nous travaillons très étroitement avec FedDev sur plusieurs fronts, comme nous le faisons maintenant avec tous les organismes de développement régional du pays, mais plus particulièrement avec FedDev. Nous représentons l'Ontario, et des projets communs deviennent donc réalité. J'ai parlé plus tôt de l'industrie forestière et des efforts visant à essayer de mettre en place une bioéconomie. C'est ce que nous faisons avec l'aide de FedDev, qui possède une expertise dans ce genre de domaines. Nous collaborons tout simplement en échangeant régulièrement de l'information.

M. Ziad Aboultaif: J'ai une autre question, une dernière. La chute du cours du pétrole et le prix de l'énergie ont nui à l'économie canadienne en général. Dans quelle mesure la hausse du coût de l'énergie vous a-t-elle touchés en Ontario de façon générale?

M. Aime J. Dimatteo: Comme je l'ai dit plus tôt, le coût de l'énergie représente une grande préoccupation et un problème dans le Nord de l'Ontario étant donné que les industries qui y soutiennent de manière générale l'économie sont largement tributaires de l'énergie. À propos, nous sommes très satisfaits des programmes de l'Ontario visant à réduire ce coût pour ce que j'appellerai les « grands utilisateurs » et des annonces plus récentes de la province concernant des efforts visant à réduire le coût de l'électricité. Moins le coût est élevé, plus une entreprise a l'occasion de prendre l'argent économisé pour le réinvestir dans d'autres possibilités et assurer sa croissance.

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons passer à M. Angus, pour cinq minutes.

Bienvenue au Comité des finances, Charlie.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci, monsieur Easter. Quand j'étais jeune et que j'ai été élu pour la première fois, vous faisiez partie de mon premier comité, et j'ai donc l'impression d'avoir bouclé la boucle dans ma carrière.

Je tiens à remercier les représentants de FedNor d'être ici. Vous jouez un rôle extrêmement important dans notre région. Je tiens à vous remercier d'emblée du travail formidable de FedNor dans la promotion de notre innovation minière régionale et de nos petites entreprises à la conférence de l'ACPE. Je me souviens de m'être rendu au bureau de l'ACPE lorsque le Nord de l'Ontario était, comme le dirait mon grand-père, dans la cave derrière la hache. Nous avons l'emplacement idéal et le plus grand festival international des mines au monde, et FedNor joue un rôle primordial. Je tenais à vous en remercier.

Je signale que, depuis 2000, FedNor a financé les services Internet à large bande dans les régions rurales à hauteur de 3,8 millions de dollars. Sans services Internet à large bande, nous ne serions pas en mesure d'assurer le développement économique de notre région ni de soutenir la concurrence. Cependant, j'ai de nombreuses lettres que la FedNor a fait parvenir cette année à des fournisseurs de services Internet à large bande dans les régions rurales. On y lit que, depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, le financement disponible est malheureusement insuffisant pour répondre à la demande et FedNor ne sera pas en mesure de soutenir leurs projets dans ce domaine. Est-ce attribuable au manque de financement ou à une décision visant à mettre fin au financement par FedNor des services Internet à large bande dans les régions rurales?

M. Aime J. Dimatteo: Tout d'abord, merci de vos bons mots au sujet de FedNor. Nous sommes certainement d'avis que nous jouons un rôle très important dans le Nord de l'Ontario.

À propos des services Internet à large bande, FedNor y a toujours contribué en finançant leur développement partout dans le Nord de la province. L'année dernière, le gouvernement a annoncé un nouveau programme de services Internet à large bande de 500 millions de dollars, qui est sur le point d'être dévoilé.

Il est important que FedNor prenne un peu de recul et ne déploie pas les mêmes efforts que ceux déployés dans le cadre d'un programme pancanadien, et nous l'avons déjà fait. C'est à l'image de ce que nous faisons maintenant. Nous avions un certain nombre de demandes concernant les services Internet à large bande que nous étions en train de revoir, espérons-le, de recommander du financement. Toutefois, compte tenu du nouveau programme de services Internet à large bande qui sera mis sur pied, nous avons jugé plus prudent de remettre ces demandes, encore une fois, à mon propre service pour les étudier.

● (1805)

M. Charlie Angus: Merci de ces explications. Je ne veux pas paraître lapidaire, mais je n'ai que cinq minutes à ma disposition.

Je suppose que ce qui m'étonne, c'est que nous avions des programmes de services Internet à large bande pour les régions rurales qui étaient assortis de fonds provinciaux de contrepartie — nous avons désespérément besoin de services Internet à large bande, et nous en avons besoin maintenant —, mais le gouvernement libéral a décidé de prendre la relève au moyen d'un nouveau programme. J'ai examiné ce nouveau programme, et il ne sera pas mis en oeuvre avant le courant de l'année 2017, ce qui signifie que nous avons perdu deux années de développement économique dans nos collectivités. J'aurais jugé préférable de laisser FedNor s'occuper de nos entreprises du Nord, car vous étiez prêts à verser les fonds cette année, mais ce ne sera pas le cas. Je veux passer à autre chose.

En 2009, FedNor avait 120 employés. Aux dernières nouvelles, vous n'en aviez plus que 80. Ce chiffre est-il à peu près le même?

M. Aime J. Dimatteo: Oui, c'est le même. Je crois que nous avons maintenant 81 employés.

M. Charlie Angus: Je regarde le financement global de FedNor au cours des dernières années. Dans le milieu des années 2000, vous avez obtenu 76, 68 et 78 millions de dollars par année. Cette somme est-elle maintenant moins élevée? Avez-vous dit qu'elle est de 31 millions de dollars cette année?

M. Aime J. Dimatteo: En effet, le budget de base du programme phare de FedNor est de 31,5 millions de dollars.

M. Charlie Angus: Vous dites que 75 % de l'argent est déjà alloué au début de l'exercice, ce qui signifie que nous refusons des projets. Je pense que FedNor pourrait jouer un rôle extrêmement important en étant un organisme autonome, mais il est toujours très difficile pour nous de trouver ces chiffres, car FedNor est le parent pauvre de toutes les autres agences de développement économique.

Si vous pouviez obtenir le financement que vous aviez dans les années 2000, ou même le financement que vous aviez lorsque le dernier gouvernement conservateur a pris le pouvoir pour la première fois avant de commencer à réduire les fonds, seriez-vous en mesure de donner suite à beaucoup de ces beaux projets qui ne sont actuellement pas financés?

M. Aime J. Dimatteo: De toute évidence, si nous avions l'occasion de recevoir des ressources supplémentaires, nous envisagerions certainement d'en faire davantage partout dans le Nord de l'Ontario. Dans les limites du budget actuel, nous essayons de maximiser du mieux que nous le pouvons tous les bons projets qui donneront des résultats dans cette région.

M. Charlie Angus: Je suppose que c'est ce qui me préoccupe, car je prends constamment connaissance d'idées innovatrices très brillantes, et nous sommes juste... À FedNor, votre personnel est sur le terrain. Je peux l'affirmer.

J'ai remarqué que 8,5 millions de dollars du budget grandement amputé de FedNor ont été remis au Conseil du Trésor à défaut d'avoir été dépensés en 2013-2014. Vous attendez-vous à dépenser tout l'argent cette année?

M. Aime J. Dimatteo: Absolument. Au cours des dernières années, nous avons épuisé notre budget annuel.

Les 8,5 millions en ressources non utilisées auxquels j'ai fait référence découlent du report de deux initiatives prévues pour l'exercice en question. La première était une initiative sur les services à large bande, mais comme le gouvernement de l'époque travaillait à une initiative pancanadienne semblable, on nous a demandé de retarder la nôtre. Par conséquent, nous n'avons pas pu financer plusieurs projets prévus, ce qui explique ces ressources non utilisées. Nous sommes chanceux d'avoir reçu 3 millions de dollars supplémentaires lors de l'exercice suivant pour compenser une partie de ces ressources non utilisées.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Je dois vous interrompre tous les deux. Je suis désolé, Charlie.

Monsieur Ouellette, vous avez la parole.

M. Robert-Falcon Ouellette: Merci beaucoup, monsieur, d'avoir accepté notre invitation.

Pourriez-vous nous décrire votre relation avec le peuple autochtone? Aussi, outre les projets entourant le 150e, pourriez-vous nous parler des autres projets, plus particulièrement les projets de création d'emplois à long terme?

M. Aime J. Dimatteo: Nous travaillons beaucoup avec les communautés autochtones. Comme je l'ai souligné, il y a 110 communautés des Premières Nations dans le nord de l'Ontario. Nous les aidons à créer un plan stratégique, à établir un bureau de développement économique, des parcs industriels ou des incubateurs d'entreprises, à construire les infrastructures communautaires nécessaires pour promouvoir le développement économique et à examiner les possibilités de développement aéroportuaires dans certaines communautés éloignées qui dépendent d'un aéroport; elles ont besoin des meilleures infrastructures possible. Nous travaillons à toutes sortes de projets avec nos partenaires des Premières Nations.

● (1810)

M. Robert-Falcon Ouellette: Est-ce que vous les aidez, par exemple, à négocier des contrats d'extraction des ressources avec des entreprises? Vous avez parlé de capacité. Beaucoup d'organismes qui viennent témoigner nous parlent de capacité et de programmes de formation. J'aimerais savoir si vous financez la négociation de ces contrats d'extraction des ressources ou si vous aidez les Premières Nations en ce sens.

M. Aime J. Dimatteo: Non. Ce n'est pas une chose que l'on nous demande de faire. Selon mon expérience, les Premières Nations craignent de demander au gouvernement de participer aux négociations de ce que l'on appelle des ententes sur les répercussions et les avantages, des ERA, avec des entreprises. Elles s'en chargent elles-mêmes.

Lorsque je parle du renforcement de la capacité, je fais référence à la capacité économique des communautés. Nous ne pouvons pas travailler avec une communauté qui ne dispose pas d'un bureau de développement économique ou qui n'a pas de plan stratégique. Comment pouvons-nous contribuer à améliorer ces communautés et stimuler les possibilités de développement économique sans cette capacité de base?

M. Robert-Falcon Ouellette: Vos propos au sujet du Cercle de feu et de son immense potentiel ont suscité chez moi une certaine crainte. Qu'en est-il des Premières Nations ou des communautés qui tentent de négocier pour leur territoire traditionnel une certaine ristourne ou une compensation financière pour la communauté sous forme d'emplois ou d'avantages à long terme en éducation ou en matière de développement économique? Et je ne parle pas uniquement des emplois de concierge ou de livreur de nourriture, par exemple, mais de bons emplois à long terme.

Vous dites que ces communautés n'ont pas la capacité nécessaire. Je suis un peu confus. Êtes-vous autorisé à les aider avec ce genre de choses? Peut-être ignorent-elles que vous pouvez les aider.

M. Aime J. Dimatteo: Si l'on nous demandait de financer l'embauche d'avocats pour négocier ce genre de contrats, nous refuserions. Comme vous le savez, ces communautés des Premières Nations reçoivent des fonds d'AINC en un seul versement, si je peux dire. Elles peuvent utiliser ces fonds destinés à des fins administratives de la façon dont elles le souhaitent. Il y a une certaine souplesse à cet égard. Mais, en tant qu'organisme, FedNor tente de prendre ses distances de ces négociations.

M. Robert-Falcon Ouellette: Ces négociations sont toujours intéressantes. Sans y avoir participé directement, j'ai suivi attentivement les négociations d'une communauté concernant une mine d'or. Le chef de la communauté a dit aux représentants de l'entreprise: « Je ne comprends pas vraiment ce que vous dites. J'espère seulement que vous m'offrez un marché équitable. » Il n'a reçu ni fonds ni aide de la part d'AINC ou de tout autre organisme. Il était là à signer des documents qui le privaient de ses droits. Ce qui m'inquiète, c'est que dans 30 ans, les choses n'auront pas changé. Vous n'êtes pas AINC. Vous n'êtes pas touché par cette antipathie qu'éprouvent les Premières Nations à l'égard d'Affaires autochtones et du Nord Canada ou d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Vous avez peut-être un rôle à jouer dans tout cela à l'avenir.

M. Aime J. Dimatteo: Merci. Nous en tiendrons certainement compte.

On me rappelle à l'instant que nous avons financé plus de 111 projets avec des communautés autochtones parmi le vaste éventail de projets dont j'ai parlé plus tôt. Donc, encore une fois, la question qu'il faut se poser c'est où investir pour obtenir les meilleurs résultats possible. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas important de négocier ces ententes sur les répercussions et les avantages, que ce soit avec une société minière, une société forestière ou autre. C'est simplement que FedNor ne participe pas à ces négociations.

M. Robert-Falcon Ouellette: Merci beaucoup. Je vous suis reconnaissant.

Le président: Merci.

Allez-y, madame.

Mme Lisa Setlakwe: Ce n'est pas toujours une question d'argent. Par exemple, je sais que FedNor s'efforce à comprendre les enjeux économiques de cette proposition de valeur pour les communautés situées dans le Cercle de feu, à fournir les outils nécessaires à ces communautés afin qu'elles puissent profiter de cette proposition et à les aider à se placer en bonne position pour négocier. Donc, même si nous ne participons pas directement aux négociations, nous aidons ces communautés à jeter les bases en vue des négociations et à comprendre ce qu'elles doivent demander dans le cadre de ces négociations.

Le président: Monsieur McColeman, vous avez la parole.

● (1815)

M. Phil McColeman: Merci aux témoins d'avoir accepté notre invitation.

J'aimerais aborder deux sujets.

D'abord, je vous remercie pour votre présentation sur le bois d'œuvre. Vous avez pris une situation qui pourrait avoir des conséquences très négatives dans des régions économiques qui dépendent de l'exploitation forestière et l'avez transformée en une possibilité de commercialisation pour l'avenir. Ce n'est qu'un projet, mais dans l'ensemble, selon vous, si aucune entente n'est conclue d'ici l'automne et que des tarifs sont imposés sur le bois d'œuvre, cela aura-t-il une incidence sur d'autres joueurs du secteur du bois d'œuvre dans votre région?

M. Aime J. Dimatteo: Je ne suis pas un spécialiste de l'Accord sur le bois d'oeuvre, mais je peux vous parler de l'exemple que je vous ai fourni et je peux vous donner d'autres exemples. Nous avons aidé la scierie de Kenora Forest Products, une société qui se spécialise dans le bois d'oeuvre. Nous avons travaillé avec l'entreprise à l'exploration d'un nouveau marché au Japon pour ce que l'on appelle le bois classé par contrainte mécanique. La scierie continue de produire des deux-par-quatre et des deux-par-six, mais elle a maintenant trouvé un marché pour un produit spécialisé, le bois classé par contrainte. Il s'agit… Plus le grain est droit et clair, plus la pièce de bois est solide. Évidemment, on sait à quel point la terre peut bouger au Japon…

M. Phil McColeman: Je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps d'intervention est limité.

J'aimerais parler d'énergie. J'ai posé la même question à tous les organismes de développement économique qui sont venus témoigner. Soyons clairs: je ne cherche pas une réponse politique, mais bien votre opinion. Si l'oléoduc Énergie Est est approuvé et construit, quel sera l'impact économique sur votre région?

M. Aime J. Dimatteo: Je suis désolé, monsieur, mais je ne peux pas me prononcer. Je ne suis pas suffisamment…

M. Phil McColeman: D'accord. Je comprends.

L'autre chose que j'aimerais souligner au sujet de l'énergie est son importance dans le Nord. J'aimerais surtout parler du prix de l'énergie. Au cours des trois derniers mois, dans le sud de l'Ontario, là où je vis, de nombreuses sociétés m'ont apporté leur facture d'électricité sur laquelle on peut voir une augmentation de 100 % d'une année à l'autre. Est-ce que l'on remarque la même tendance dans le nord de la province?

M. Aime J. Dimatteo: Je ne peux pas commenter à savoir s'il y a eu une augmentation de 100 % ou non. Je peux dire, cependant, que les prix élevés de l'énergie constituent un problème dans le nord de l'Ontario.

Nous étudions avec diverses sociétés des options qui leur permettraient de produire leur propre énergie en utilisant des possibilités en bioéconomie tout en réduisant leurs coûts énergétiques. Nous étudions des solutions de rechange. Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, nous examinons ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour compenser une partie des coûts associés à la mise en place de nouvelles technologies.

Nous travaillons très fort pour aider ces entreprises à cet égard.

M. Phil McColeman: Je suis heureux de vous l'entendre dire. J'aimerais aller un peu plus loin avec vous.

Si vous n'êtes pas au courant de ces coûts et que vous évaluez des plans d'affaires, si vous n'êtes pas au courant de l'augmentation des prix de l'électricité avec lesquels les sociétés et citoyens de l'Ontario doivent composer, pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous n'êtes pas au courant de cette situation?

M. Aime J. Dimatteo: Je suis désolé si je ne me suis pas bien fait comprendre. Nous sommes au courant de ces augmentations de coûts. Lorsqu'elles viennent nous voir pour une opportunité d'affaires, les sociétés nous remettent leurs états financiers. Nous avons donc ces données. Nous ne faisons pas un effort pour les ignorer. Nous sommes conscients du problème, puisque ces coûts figurent dans les états financiers. Là où nous pouvons aider les sociétés, nous faisons notre possible.

M. Phil McColeman: Je vous remercie pour cette réponse. Vous dites que le prix de l'électricité est si élevé, qu'une société pourrait justifier les coûts associés à l'achat d'un générateur, par exemple, pour produire de l'électricité. Je vous en remercie. Merci beaucoup.

● (1820)

Le président: Merci, monsieur McColeman.

Monsieur MacKinnon, vous avez la parole.

M. Steven MacKinnon: Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Je remercie tous les témoins d'être ici parmi nous aujourd'hui.

J'ai posé la même question aux représentants des autres agences. Nous allons débattre des recommandations que nous allons faire au ministre des Finances. Évidemment, on cherche des endroits qui présentent un potentiel de croissance et d'innovation au Canada.

Si vous aviez plus d'argent à investir dès maintenant ou si vous investissiez l'argent que vous avez déjà, quels sont les secteurs émergents qui sont dans le Nord de l'Ontario qui présentent des possibilités de forte croissance?

M. Aime J. Dimatteo: Je vous remercie beaucoup de la question.

[*Traduction*]

Nous croyons qu'il existe d'excellentes opportunités dans le nord de l'Ontario, notamment dans le domaine de la santé. Nous avons aidé à financer l'un des quatre cyclotrons au pays. Nous avons financé l'Institut de recherche régional de Thunder Bay, un institut de recherche de renommée mondiale en matière de santé. Cet investissement a été réalisé en partenariat avec l'Université Lakehead, l'hôpital de Thunder Bay, le gouvernement de l'Ontario et plusieurs entreprises du secteur privé. Ces entreprises se sont maintenant regroupées pour mettre à l'essai les isotopes produits par le cyclotron, mais pas sur des humains. Toutefois, dès que Santé Canada aura donné son accord, des essais pourront être effectués sur des humains. Il s'agit d'une possibilité de croissance incroyable à cet égard.

De façon similaire, dans le nord de l'Ontario, nous travaillons avec l'organisation de santé régionale et son institut de recherche qui mènent des travaux de renommée mondiale sur des vaccins. Ils ont déjà convaincu 10 ou 12 entreprises du secteur privé de s'établir dans le nord de l'Ontario afin de poursuivre les tests sur les vaccins dans le but de peut-être élargir ce secteur de l'entreprise.

Évidemment, comme je l'ai dit dans mon exposé, le secteur minier est de renommée mondiale. Nous fournissons des produits et services au reste du monde. Si vous souhaitez vous informer sur la robotique, vous discutez avec les entreprises dans le nord de l'Ontario. Si vous souhaitez discuter de l'exploitation souterraine à deux ou trois milles de profondeur et des activités connexes, vous visitez le nord de l'Ontario. Même si l'exploitation minière demeure une activité fondamentale dans le nord de l'Ontario, ce sont les nouvelles technologies développées grâce à nos expériences qui nous permettent de poursuivre la croissance de cette industrie. C'est un autre secteur en forte croissance.

J'ai parlé brièvement de l'agriculture. Les nouvelles possibilités sont énormes dans le nord de l'Ontario. Il y a un million d'acres de disponibles dans la région de Témiscamingue, dans le nord-ouest de l'Ontario et dans les régions de Fort Frances et de Rainy River. Nous serons en mesure de concurrencer beaucoup de régions dans la production d'aliments et la culture destinées à l'alimentation. Il s'agit d'un débouché énorme pour les communautés des Premières Nations, notamment les communautés éloignées, elles souhaitent établir des partenariats. Nous travaillons avec les communautés autochtones afin de les aider à profiter des possibilités d'affaires liées à l'agriculture.

[*Français*]

M. Steven MacKinnon: Si le gouvernement voulait investir dans le développement régional par l'entremise de votre organisme ou d'un autre tout en ayant un retour sur son investissement presque assuré, auriez-vous besoin qu'il augmente votre budget?

[*Traduction*]

M. Aime J. Dimatteo: En un mot, oui.

[*Français*]

Oui, certainement.

[*Traduction*]

Si nous avions plus de fonds, nous pourrions investir davantage dans l'innovation et aider les communautés à trouver de nouvelles possibilités de développement. Nous faisons ce que nous pouvons avec le budget que nous avons. Les décisions sont parfois difficiles. Nous ne finançons pas tous les projets. Toutefois, je vous assure que nous investissons là où le rendement du capital investi est le plus élevé et conformément aux priorités du gouvernement par rapport à l'innovation, aux technologies propres et aux communautés autochtones, et nous apportons notre soutien aux communautés en Ontario qui auparavant dépendaient d'une seule industrie et dont l'avenir est menacé en raison du déclin de cette industrie.

● (1825)

[*Français*]

M. Steven MacKinnon: Si je ne me trompe pas...

[*Traduction*]

Le président: Je suis désolé, Steve, mais je dois vous interrompre.

Mme Raitt sera notre dernière intervenante pour cette série de questions.

L'hon. Lisa Raitt: Merci de votre exposé. Nous arrivons à la fin des témoignages des agences de développement régional. J'ai lu le témoignage que vous avez fait lorsque vous avez comparu au Comité de l'industrie en avril, et il s'agit essentiellement des mêmes commentaires.

J'en fais mention parce que nous sommes en séances de consultations prébudgétaires, qui représentent pour les agences de développement régional l'occasion de témoigner et de faire connaître aux députés les aspects pour lesquels elles ont besoin de plus de ressources. Vous n'êtes pas le seul à le faire; j'observe simplement que votre... Vous êtes les derniers, malheureusement. Vous pourriez retourner au Comité de l'industrie, mais je suis un peu déçue de constater qu'il n'y avait pas beaucoup de demandes. Je crois que vous êtes le seul à avoir souligné que vous aimeriez avoir plus d'argent; merci beaucoup. Avoir plus d'argent serait une bonne chose. Je ne crois pas qu'il est malsain de le demander.

Je vous considère comme des gens plutôt intelligents; il convient de garder cela à l'esprit, mais j'ai une question. Je m'intéresse vivement aux villes tributaires d'une seule industrie. Je viens du Cap-Breton, d'une collectivité où il n'y avait qu'une industrie. Toutes les usines ont quitté la ville. Donc, il n'y a rien, essentiellement, et il n'y a pas eu de reprise quelconque en 40 ans.

Y a-t-il des idées novatrices que vous aimeriez faire valoir dès maintenant concernant un programme, une politique, quelque chose que nous pourrions examiner et qui contribuerait à atténuer les problèmes? Vous êtes sur le terrain. Vous comprenez donc ce qui se passe dans ces petites collectivités. En tant que députés, nous aimerions vraiment avoir un aperçu des idées novatrices qui circulent au sein de l'agence de développement ou à Industrie Canada pour régler certains de ces problèmes. Vous avez l'occasion d'informer le ministre des Finances de la direction qu'on souhaiterait qu'il prenne à l'égard de toutes ces agences de développement économique régional.

Ce que je veux, c'est que vous ne vous contentiez pas d'être un simple fournisseur de services, un intermédiaire pour le versement de fonds publics. Dites-moi ce que nous devrions faire, à votre avis.

M. Aime J. Dimatteo: Malheureusement, la majorité de nos collectivités du nord de l'Ontario ont subi les contrecoups de l'effondrement d'une industrie unique, que ce soit dans les secteurs de la foresterie, de l'exploitation minière ou de la sidérurgie. Sault Ste. Marie en est un exemple récent.

L'hon. Lisa Raitt: Exactement.

M. Aime J. Dimatteo: Ce sont des choses de nature cyclique, dans une certaine mesure. Ce que nous essayons de faire, c'est de déterminer ce que nous pouvons faire entre deux cycles, étant donné que nous savons qu'une telle situation va certainement se produire de nouveau. Y a-t-il un meilleur produit, un meilleur service ou un meilleur secteur d'activité dans lequel s'investir d'ici le prochain cycle, qu'il soit à la hausse ou à la baisse?

Voici le genre de propos que j'ai tenus à l'égard de nombreuses entreprises: « Si vous voulez venir me voir pour me dire que vous souhaitez ouvrir une autre scierie, je vous souhaite bonne chance, mais cela ne se fera pas ici. » Par contre, si on veut venir me voir pour me parler d'occasions d'affaires liées à de nouveaux produits, comme l'entreprise de Kenora dont j'ai parlé, ou le projet de produits biochimiques de Produits Forestiers Résolu, cela change la donne. On parle de détourner une industrie des activités traditionnelles dont elle dépendait, comme l'extraction de minerai ou l'abattage d'arbres pour en faire des deux par quatre ou des deux par six. Nous nous concentrons réellement là-dessus. Cela fait partie du programme d'innovation du gouvernement actuel.

Quant au programme phare de FedNor... L'innovation est l'un de nos trois axes. Nous continuons d'en faire la promotion et nous cherchons continuellement des occasions d'investir davantage.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos cinq centres d'innovation répartis dans le nord de l'Ontario, et nous cherchons de nouvelles idées, de concert avec notre secteur privé. Malheureusement, les idées ne viennent pas habituellement du gouvernement, mais du secteur privé.

L'hon. Lisa Raitt: Non; cela n'a rien de malheureux. C'est une bonne chose, en fait.

Mme Lisa Setlakwe: J'aimerais simplement ajouter un commentaire.

Je suis aussi originaire d'une petite ville tributaire d'une seule industrie, soit Thetford Mines, au Québec. Il s'agissait de l'exploitation de l'amiante, une industrie qui s'est effondrée.

Évidemment, la collectivité ne s'est jamais entièrement remise de la chute de cette industrie. À mon avis, nous avons fait beaucoup de progrès à cet égard, et nous devons en faire plus. Les villes à industrie unique s'appuient sur une chaîne d'approvisionnement. Nous devons nous améliorer pour faire en sorte que ces chaînes d'approvisionnement ne soient pas elles-mêmes tributaires de cette industrie unique. C'est une question de diversification.

C'est là le rôle de toutes les agences de développement régional. Cela évite de mettre tous les oeufs dans le même panier.

● (1830)

Le président: Vous avez le temps de poser une dernière question.

L'hon. Lisa Raitt: J'ai une dernière question et elle est très simple. Ces idées émanent-elles de la région, ou sont-elles proposées par des gens de l'extérieur? Comprenez-vous ce que je veux dire? S'agit-il d'idées proposées par des gens de l'extérieur ou par des gens issus de la population locale?

M. Aime J. Dimatteo: Elles proviennent pour la plupart de gens de la région, de gens qui habitent ces collectivités et qui font partie de ces entreprises. Ce sont eux qui nous proposent ces idées.

Il arrive de temps à autre — dans le domaine de l'agriculture, par exemple — que des gens de l'Association canadienne des éleveurs de bétail ou de l'Ontario Cattlemen's Association expriment le souhait de nous parler en disant, par exemple, qu'ils ont un million d'acres de terres disponibles. Nous sommes toujours prêts à les écouter.

Mme Lisa Setlakwe: Si la capacité existe, comme le cyclotron dont vous avez parlé par rapport au secteur de la santé, cela est en soi un facteur d'attraction, ce qui permet d'optimiser l'utilisation des grappes.

L'hon. Lisa Raitt: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

J'aimerais simplement avoir une précision. Au début, lorsque vous parliez de votre rapport, vous avez dévié de votre texte pendant un moment. Avez-vous dit que vous vous attendez à un manque de travailleurs qualifiés de l'ordre de 40 000 personnes? Est-ce bien le chiffre que j'ai entendu?

M. Aime J. Dimatteo: Oui.

Le président: À la page 3 de votre rapport, vous indiquez qu'il est difficile de trouver des travailleurs qualifiés pour remplacer les employés qui prennent leur retraite. Est-ce 40 000 personnes?

M. Aime J. Dimatteo: Oui, c'est exact.

Dans le rapport sur le nord-ouest de l'Ontario, qui porte sur les cinq prochaines années, on a tenu compte du nombre d'ouvertures de mines prévues et de l'âge de la main-d'oeuvre dans la région. On a estimé à 40 000 personnes l'effectif nécessaire pour occuper ces emplois et remplacer les personnes qui partent à la retraite.

La similitude des chiffres du rapport pour le nord-ouest de l'Ontario et celui pour le nord-est de la province — qui portait également sur le nombre de nouvelles mines en exploitation et le nombre de retraités — n'est que pure coïncidence. Les données sont comparables. Nous avons été surpris de cet ordre de grandeur.

Pour la seule région du Cercle de feu, on parle de la création d'environ 5 500 emplois, si les projets se concrétisent.

Le président: Très bien. Monsieur Dimatteo, madame Setlakwe et madame Perreault, merci beaucoup.

M. Aime J. Dimatteo: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous allons suspendre la séance pour quelques minutes, pour permettre aux gens de l'Agence canadienne de développement économique du Nord de prendre place.

● (1830)

(Pause)

● (1835)

Le président: Reprenons.

J'aimerais accueillir Mme King, qui est présidente de l'Agence canadienne de développement économique du Nord. Elle est accompagnée de M. Miller, qui est dirigeant principal des finances et directeur des services ministériels, et de M. Spence, le directeur général du Bureau de gestion des projets nordiques. Bienvenue.

La parole est à vous. Je suppose que vous avez préparé un exposé. Ensuite, nous passerons aux questions.

Mme Janet King (présidente, Agence canadienne de développement économique du Nord): Monsieur le président, je vous remercie de l'occasion de comparaître au Comité.

Comme vous l'avez indiqué, je m'appelle Janet King, et je suis la présidente de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, mieux connue sous le nom de CanNor.

[*Français*]

Je suis ici pour vous parler du Nord canadien et, plus spécifiquement, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Je suis aussi ici pour vous parler des efforts que mon organisation déploie pour relever les défis auxquels la région fait face et pour soutenir les occasions qui s'y présentent.

[*Traduction*]

Le Nord couvre environ 40 % du territoire canadien. Les territoires comptent 75 collectivités et 119 000 habitants, soit 0,3 % du total de la population du Canada. Quarante-neuf pour cent des résidants habitent dans les trois capitales territoriales, tandis que le reste de la population est répartie dans de petites communautés disséminées sur le territoire.

Le secteur public et celui de l'extraction des ressources, contribuant respectivement 30 % et 19 % au PIB combiné des territoires, dominent l'activité économique. Le reste est réparti entre plusieurs secteurs, dont principalement ceux de la construction, de l'immobilier et du transport.

Les territoires ont connu des taux de croissance du PIB assez importants ces dernières années, en grande partie grâce à l'activité minière. Cependant, on s'attend à un ralentissement de cette croissance cette année et dans les prochaines années, surtout en raison des faibles cours des matières premières.

Le récent rapport du Conference Board du Canada sur les perspectives économiques des territoires prévoit que la croissance économique réelle ne sera que de 1,8 % en moyenne entre 2016 et 2020, et indique que l'économie du Yukon sera la plus durement touchée en raison de la fermeture de sa dernière mine à grande échelle. Cependant, les prévisions à long terme sont meilleures, grâce à l'augmentation attendue des prix des ressources et la mise en chantier de nouveaux projets miniers.

Ces cycles démontrent l'importance du secteur des ressources en tant que moteur économique pour le Nord, mais aussi l'importance et la nécessité de diversifier les activités.

Le Nord est une région remplie de potentiel. Environ 23 % de sa population a moins de 15 ans, comparativement à 16 % ailleurs au Canada. Cette jeune et dynamique population sera une force dans le futur, et elle commence d'ailleurs déjà à saisir les occasions et à occuper des postes de direction.

Le Nord est aussi un vaste territoire, riche en ressources naturelles très diversifiées et au potentiel d'exploitation durable encore sous-développé. La région a aussi un large éventail de possibilités en matière d'innovation, de diversification des activités économiques et d'optimisation de l'exploitation de ses ressources naturelles. Par exemple, la valeur du secteur des pêches au Nunavut a doublé dans la dernière décennie. L'industrie de la biomasse et l'industrie de l'énergie éolienne s'établissent dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon et contribuent à la croissance verte. Certaines niches du secteur touristique, notamment celle de l'observation des aurores boréales dans les Territoires du Nord-Ouest, connaissent de plus en plus de succès ces quelques années.

● (1840)

[*Français*]

Cela dit, il existe de réels défis liés à la croissance économique du Nord.

[*Traduction*]

Le déficit d'infrastructure dans le Nord demeure un obstacle important à sa croissance. Plus de la moitié des collectivités n'ont pas d'accès routier toute l'année et, même si les territoires sont bordés par deux océans, il y a un manque d'installations portuaires — grandes ou petites — pour appuyer les activités maritimes.

L'infrastructure de connectivité fait également défaut. La vitesse de connexion demeure insuffisante, comparativement aux autres régions du Canada, et le coût de ces services pour les utilisateurs est beaucoup plus élevé.

[*Français*]

De plus, seulement la moitié des résidants du Nord en âge de travailler, ou le quart de ceux du Nunavut, possèdent un diplôme d'études secondaires, ce qui limite leur participation dans l'économie. Il en résulte une pénurie de professionnels qualifiés, forçant les entreprises à dépendre d'une main-d'oeuvre devant être mobilisée et qui doit constamment venir de l'extérieur de la région.

[*Traduction*]

Monsieur le président, je vais maintenant prendre quelques minutes pour discuter de la façon dont CanNor contribue à développer le potentiel du Nord et à relever les défis qui s'y présentent.

Créée en 2009, CanNor a un budget annuel de 55,4 millions de dollars et un effectif de 80 employés. Basée à Iqaluit, l'Agence a des bureaux dans les trois capitales territoriales ainsi qu'un bureau de liaison à Ottawa. Environ les trois quarts de notre personnel sont basés dans le Nord, et un quart des employés sont des Autochtones.

[*Français*]

Notre agence a pour mandat d'aider les résidants des territoires à tirer parti des possibilités économiques dans le Nord et de favoriser le développement de secteurs clés pour la région.

[*Traduction*]

Permettez-moi de présenter aux membres un aperçu des activités de financement de CanNor, et de quelle manière nous investissons pour favoriser l'activité économique et la diversification dans le Nord.

Grâce au programme d'investissements stratégiques dans le développement économique du Nord, ou ISDEN, un programme axé sur la promotion de la diversification économique et la croissance, CanNor a appuyé 60 projets totalisant 17,4 millions de dollars en contributions cette année. Cela a permis à l'Agence d'aider des industries nouvelles et émergentes, ainsi que de renforcer les capacités de petites et moyennes entreprises.

Le financement de ces secteurs stimule aussi des investissements de nos partenaires, tels que les gouvernements territoriaux, les organisations autochtones et le secteur privé, ce qui a pour effet de maximiser les impacts. L'année dernière, par exemple, nos investissements ont stimulé des contributions de nos partenaires dans un ratio de un pour un.

CanNor investit aussi directement dans la croissance des entreprises autochtones par le biais de son Programme d'opportunités économiques pour les Autochtones du Nord, dont les investissements représentent 10,8 millions de dollars par année. En 2015-2016 seulement, nous avons appuyé 63 projets, dont trois fonds d'actions pour appuyer les entreprises autochtones dans le Nord, dont la prestation est assurée par des partenaires de services locaux déjà établis dans les collectivités.

[*Français*]

La demande augmente, et nous croyons que le financement de CanNor fait une réelle différence. Je suis fière d'informer ce comité que 79 % des entreprises autochtones que nous avons aidées lors de leur mise sur pied sont encore actives aujourd'hui.

[*Traduction*]

Grâce à notre Programme d'éducation de base des adultes du Nord, dont la prestation est assurée par les trois collèges territoriaux, CanNor a investi dans l'amélioration de l'alphabétisation, de la numératie et d'autres compétences essentielles en milieu de travail pour les adultes autochtones. À ce jour, ce programme a aidé plus de 3 400 résidants du Nord à acquérir des compétences importantes nécessaires pour participer pleinement au marché du travail.

[*Français*]

De plus, CanNor met en oeuvre les volets nordiques des programmes nationaux, dont le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

[*Traduction*]

Monsieur le président, je vais maintenant discuter d'un secteur d'activité unique parmi les agences de développement régional: le Bureau de gestion des projets nordiques, ou BGPN. Ce bureau appuie la mise en place de processus d'évaluation environnementale efficaces et transparents dans le Nord. Sa fonction est de coordonner la participation des ministères fédéraux responsables de la réglementation, d'aviser et de guider les intervenants et de coordonner les consultations de la Couronne fédérale.

Le BGPN travaille actuellement avec plus de 50 entreprises et assure le suivi de plus de 30 grands projets engagés dans des processus d'évaluation environnementale. Ces projets, s'ils étaient réalisés, représenteraient un potentiel de plus de 22 milliards de dollars en investissements en capitaux et plus de 10 000 emplois pour le Nord. Le BGPN travaille également en étroite collaboration avec les communautés pour les aider à planifier et à se préparer à tirer parti du développement des ressources à proximité, afin qu'elles puissent maximiser les retombées économiques et gérer les impacts que ces projets peuvent avoir sur eux.

En terminant, le Canada est plus fort lorsque notre Nord est plus fort. L'objectif de CanNor est de favoriser et de soutenir un Nord prospère et résilient. Nous allons continuer à investir dans le développement et la diversification, et contribuer à l'efficacité des processus d'évaluation environnementale.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de parler avec vous aujourd'hui. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Qujannamiik.

Mahsi cho.

[*Français*]

Je vous remercie.

● (1845)

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup, madame King.

Monsieur Grewal, vous avez cinq minutes.

M. Raj Grewal: Madame King, je vous remercie, ainsi que vos collègues, de comparaître au Comité aujourd'hui.

Je tiens d'abord à vous féliciter de l'appui que vous offrez aux Autochtones. Je suis très heureux d'entendre que 79 % des entreprises que vous appuyez sont toujours en activité et continuent de travailler en ce sens.

J'aimerais confirmer certaines choses. Votre budget était de 54 millions de dollars?

Mme Janet King: Cinquante-cinq millions de dollars.

M. Raj Grewal: Annuellement?

Mme Janet King: Oui.

M. Raj Grewal: Quelle part de ce montant est consacrée à des projets qui se poursuivent d'année en année?

Mme Janet King: Environ 50 % de nos engagements pluriannuels sont d'une durée de deux à trois ans, tout au plus. Nous avons surtout recours à un processus de réception continue des propositions. Actuellement, nous avons engagé environ 50 % des fonds.

M. Raj Grewal: J'ai posé la même question à toutes les agences de développement régional. Pour ces 55 millions de dollars, avez-vous un indice quelconque pour mesurer, pour chaque dollar investi, les sommes réinvesties ou visant à créer de la croissance économique? Considérons, à titre d'exemple, que chaque dollar investi contribue 5 $ au PIB.

Mme Janet King: Nous nous affairons actuellement à créer de tels indicateurs. Pour le moment, nos indicateurs sont axés sur les projets. Au cours des deux dernières années, nous avons cherché à créer des mesures d'analyse plus exhaustives afin d'avoir une telle compréhension de la situation.

M. Raj Grewal: Je recommanderais vivement que l'Agence en fasse une priorité. Les données sont extrêmement importantes pour la justification du financement qui vous est accordé, car la prochaine question est la suivante: si nous augmentons votre financement, est-ce nécessaire parce que la demande dépasse les fonds disponibles? Quelle est la valeur des projets proposés? Y a-t-il d'excellents projets qui créeraient des possibilités économiques dans le Nord, mais qui sont rejetés parce que vous avez atteint la limite et que vous n'êtes pas en mesure de les financer?

Mme Janet King: Je pense que le meilleur exemple est l'appel de déclarations d'intérêt que nous avons lancé en juin dernier pour des projets de technologies propres dans le Nord. Nous avons reçu plus de 60 demandes. Nous sommes rendus à l'étape de la diligence raisonnable pour 11 de ces projets. Cela vous donne une idée de la demande dans la région.

M. Raj Grewal: Vous avez dit que l'une des difficultés est l'infrastructure qui fait défaut. Je pense que tout le monde ici serait d'accord, de même que pour l'éducation, alors vous n'avez pas à vous inquiéter.

Ce sont les déplacements des travailleurs par navette aérienne qui me préoccupent. Si nous réglons les deux premiers enjeux, soit l'infrastructure et l'éducation, comment pouvons-nous garder la population dans le Nord pour que ces gens continuent de construire leurs régions? Dans le Canada atlantique, comme le président vous le disait aussi, les jeunes Canadiens qui y grandissent y restent peut-être pour leur éducation postsecondaire, mais sinon, ils déménagent dans les plus grandes villes comme Toronto, Calgary ou Montréal. Que pensez-vous de cela?

Mme Janet King: Il y a plusieurs choses. En partie, les déplacements par navette aérienne sont dans une grande mesure fonction du coût et des compétences, car il faut trouver les compétences et les connaissances nécessaires pour faire fonctionner ces entreprises, ces projets, etc. Au fond, il faut bâtir les capacités locales et déterminer les façons d'y arriver.

Cela étant dit, dans certaines parties du Nord aussi, les gens qui y sont nés et qui y ont grandi préfèrent y rester. Ils aimeraient travailler près de leurs collectivités, avec leurs collectivités. Garder les gens dans le Nord n'est pas le problème essentiel.

● (1850)

M. Raj Grewal: Merci. Je comprends.

Pouvez-vous nous donner un exemple de projet idéal que votre agence a financé — l'exemple parfait de votre agence?

Mme Janet King: Il y en a plusieurs qui me viennent à l'esprit.

M. Raj Grewal: Choisissez-en un.

Mme Janet King: Il y en a un qui couvre divers aspects et dont je suis fière. Je peux dire cela parce qu'il a été amorcé avant mon arrivée à CanNor, il y a deux ans. C'est notre contribution à l'établissement du secteur de la biomasse dans les Territoires du Nord-Ouest, et l'effet se fait aussi sentir au Yukon.

Nous avons pu travailler avec des partenaires, notamment des entrepreneurs, les collectivités autochtones et, en priorité, avec le gouvernement territorial dès le début du concept. Nous avons travaillé année après année en fonction des besoins des entrepreneurs et des collectivités, à faire des plans, à évaluer la faisabilité et à établir la technologie, ce qui fait que nous pouvons maintenant dire qu'un secteur de la biomasse s'installe et qu'il est intégré dans les collectivités autochtones locales, garantissant la richesse à l'échelle locale.

M. Raj Grewal: Merci.

Puis-je poser une autre question?

Le président: Vous avez 10 secondes pour le faire, si vous le pouvez.

Nous allons passer à Mme Raitt.

L'hon. Lisa Raitt: Merci beaucoup de votre présence.

J'étais à Iqaluit le 13 août pour une table ronde avec la chambre, alors j'ai des questions qui découlent de cela, si cela ne vous dérange pas. J'ai dit que je vous les poserais si jamais je vous rencontrais, et c'est formidable, car vous êtes là.

Peut-être que le Bureau de gestion des projets nordiques peut répondre. Quelle est la situation relative au jalonnement en ligne, et dans quelle mesure sommes-nous près d'avoir réglé cela pour que les sociétés minières puissent s'en servir? Est-ce que CanNor peut faire quelque chose pour aider?

M. Matthew Spence (directeur général, Bureau de gestion des projets nordiques, Agence canadienne de développement économique du Nord): Je vous remercie de votre question, et vous avez raison.

Affaires autochtones travaille à un processus de jalonnement en ligne. Il est sur le point d'être mis en oeuvre. Le problème, c'est qu'il s'est amorcé au Nunavut, alors il y a aussi les terres appartenant aux Inuits. Le gros problème en ce moment, c'est d'essayer d'établir un lien entre les associations inuites régionales et AANC concernant le jalonnement. Il devait y avoir un atelier avec toutes les associations inuites régionales, nous et AANC, la semaine prochaine, mais il a été remis parce que nous nous occupons du plan d'aménagement des terres du Nunavut, la semaine prochaine. Cependant, nous travaillons à cela, et je pense que nous allons faire tomber les choses en place.

L'un des problèmes sous-jacents est la protection du caribou. Vous allez aussi trouver cela dans le plan d'aménagement des terres du Nunavut. Le caribou est un élément très fondamental de la culture inuite, alors ils veulent mettre en place des mesures, car il y a déclin de la population de caribous. Nous devons donc discuter de ce qui cause ce déclin afin d'en venir à proposer des mesures de protection éclairées et fondées sur la science.

Le président: Quelqu'un peut expliquer ce qu'est le jalonnement en ligne?

L'hon. Lisa Raitt: Je peux le faire. Cela signifie que vous n'avez pas à prendre un hélicoptère pour aller planter un jalon afin de revendiquer des terres à des fins d'exploitation minière future.

Le président: Merci. Allez-y.

L'hon. Lisa Raitt: Est-ce que j'ai bien expliqué? J'ai acquis des compétences quand j'étais à RNCan.

Ma deuxième question est liée au plan d'aménagement des terres du Nunavut. Ce que le secteur minier m'a fait valoir, là-bas, c'est que cela va tuer l'exploitation, et le processus les préoccupe vraiment.

M. Matthew Spence: C'est une question importante. Vous avez raison. En ce moment, il faut travailler à trouver, avec la Commission d'aménagement du Nunavut, une approche fondée sur des données probantes. Encore là, le déclin des populations de caribous est une réelle préoccupation pour les Inuits. Nous devons travailler à déterminer pourquoi il en est ainsi. Je pense qu'une des hordes est passée de 450 000 à 16 000 caribous. Il y a des moratoires sur la chasse; nous empiétons en quelque sorte sur les droits des Autochtones.

Nous devons adopter une approche plus scientifique et fondée sur des données probantes, et la vaste étendue du territoire limite parfois notre capacité de nous y rendre et de comprendre ce qui s'y passe. Nous devons nous fonder davantage sur le savoir traditionnel. Cet été, par exemple, nous avions les membres du peuple Tlicho. Ils se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest, mais ils suivent les hordes pour la chasse. Il n'y a pas de frontières pour les hordes. Ils mettent à l'épreuve leur savoir traditionnel et vont nous revenir avec de l'information.

Tout cela nous aide à savoir ce qui se passe, et cela va aider à déterminer les mesures de protection que la Commission d'aménagement du Nunavut va mettre en place pour protéger le caribou et les aires de mise bas de sorte que le développement industriel n'ait pas d'effets négatifs. En même temps, nous devons avoir une approche équilibrée. Nous devons nous assurer d'avoir une industrie d'exploration durable, car c'est ainsi que vous avez une industrie minière durable, étant donné la contribution de l'exploitation des ressources minières dans le Nord.

● (1855)

L'hon. Lisa Raitt: J'ai deux questions qui portent particulièrement sur votre organisation.

J'ai entendu une plainte qui ne portait pas sur les programmes quand ils sont offerts, mais sur la construction et l'infrastructure, et votre organisation facilite les questions d'infrastructure pour le gouvernement fédéral, sur le plan des demandes de propositions, je pense. Quoi qu'il en soit, ce qu'ils disent, c'est que les entreprises du sud viennent faire la concurrence aux entreprises locales. Ils n'ont pas de capacité dans les entreprises locales, ce qui fait que la sélection d'entreprises locales est très difficile. Ce que je veux savoir, c'est s'il est possible ou pas de faire des modifications de manière à inclure un contenu local dans l'analyse liée aux demandes de propositions. Je ne sais pas si vous vous occuperiez de cela.

La deuxième question que je vous adresse en particulier est la suivante. Est-ce que vous faites des annonces dans le cadre des projets pour le 150^{e} du Canada? Je crois savoir qu'une grosse journée est prévue l'année prochaine, le 1er août, jour de la Fête du Nunavut, et ils veulent vraiment participer. Pouvez-vous me dire si vous allez faire des annonces concernant leur financement?

Mme Janet King: Nous ne passons pas de marchés ni ne faisons de travail direct de construction au Nunavut, alors nous ne participerions pas à de tels processus.

L'hon. Lisa Raitt: D'accord. Merci.

Mme Janet King: Pour le 150^{e}, oui, nous allons faire des annonces, et nous espérons que tout sera prêt bien avant la Fête du Nunavut, l'année prochaine.

L'hon. Lisa Raitt: D'accord. Et que faites-vous des bateaux de croisière? Contribuez-vous à faciliter ce qui s'est fait cette année à Cambridge Bay, et voulez-vous continuer de le faire?

Mme Janet King: En fait, nous avons joué un rôle intéressant dans cela. Ils savaient qu'un très gros bateau, le *Crystal Serenity*, allait arriver, et ils voulaient tirer le maximum de cela au sein de la collectivité, pour que la collectivité soit prête à recevoir un si grand nombre de passagers et de consommateurs. Nous avons financé la Nunavut Arts and Crafts Association pour qu'elle mobilise les artistes et tienne l'assemblée annuelle et la séance de formation à Cambridge Bay au moment du passage du *Crystal Serenity*. Les membres de l'association se sont donc retrouvés à Cambridge Bay et étaient prêts à recevoir les nombreux clients payants du *Crystal Serenity*.

Cela semble avoir très bien fonctionné. J'ai appris qu'un montant record d'argent — un très gros montant — avait été dépensé dans la collectivité à cette occasion, ce qui a été d'un grand bienfait pour nos artisans.

Le président: Ce sera tout. Vous avez un peu dépassé le temps accordé.

L'hon. Lisa Raitt: D'accord. Nous pourrons parler de l'ARC à un autre moment.

Le président: Monsieur Caron.

[*Français*]

M. Guy Caron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également le témoin de sa présentation.

J'ai regardé l'ensemble des programmes que vous avez présentés.

[*Traduction*]

J'ai le document devant moi.

Je regarde vos réussites, ou ce que vous présentez comme étant vos réussites, notamment les Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord, ou ISDEN, le Programme d'éducation de base des adultes du Nord, et le Bureau de gestion des projets nordiques. Dans les plans et priorités pour 2016-2017, on dit que ces programmes vont être éliminés progressivement. C'est en gros une décision du gouvernement.

Que savons-nous en ce moment de l'avenir de ces programmes, du financement et des engagements par rapport à ces programmes?

Mme Janet King: Le programme des ISDEN a toujours été cyclique, alors ce n'est rien de nouveau pour notre organisation. Il a été renouvelé pour deux ans dans le budget de 2016. Nous travaillons activement à resserrer nos mesures de rendement, notre analyse opérationnelle et ainsi de suite, de manière à pouvoir présenter le meilleur dossier d'investissement possible au gouvernement l'année prochaine. Je dirais la même chose pour chacun de nos programmes qui sont appelés à prendre fin.

M. Guy Caron: Est-ce qu'ils ont tous été renouvelés pour deux ans?

Mme Janet King: Ils ont tous des durées différentes. Par exemple, l'initiative du Bureau de gestion des projets nordiques a été renouvelée pour quatre ans. Il y a chaque fois des raisons qui expliquent la durée du renouvellement.

M. Guy Caron: Le renouvellement a-t-il été annoncé au début de l'année dans le cadre du budget?

Mme Janet King: Oui.

M. Guy Caron: D'accord. J'imagine que les plans et priorités ont été préparés avant le budget, alors avant que vous ayez quelque idée que ce soit...

Mme Janet King: En effet.

M. Guy Caron: Je comprends.

Nous pourrions parler d'un autre élément dont vous avez parlé dans votre exposé, soit la large bande. C'est un problème majeur. Je peux comprendre pourquoi ce problème est nettement plus sérieux dans le Nord du Canada. D'après ce que j'ai compris, pour couvrir l'essentiel du territoire, il n'est pas possible de miser sur l'infrastructure habituelle. Il faut miser sur la communication par satellite, laquelle a fait l'objet d'études dans le passé et que le CRTC étudie toujours. Quelle est la solution?

J'ai un problème de satellite dans ma propre région, parce que la densité de la population est très faible et de nombreuses collectivités dépendent du service par satellite. Ils viennent me voir parce que le service lui-même ne répond pas aux promesses que les fournisseurs leur ont faites. Je présume que c'est la même chose dans le Nord, et que le problème s'accentue à cause de la différence entre l'Internet haute vitesse qui utilise l'infrastructure habituelle et ce que l'on appelle l'Internet haute vitesse par satellite. L'écart s'accentue de plus en plus, ce qui fait que la compétitivité de ces régions diminue constamment. Comment pouvons-nous régler cela?

● (1900)

Mme Janet King: Nous sommes d'accord pour que la capacité des communications dans le Nord soit améliorée de diverses façons, mais je veux préciser quelque chose. Au Yukon, c'est relativement efficace. On y trouve beaucoup la connexion terrestre par fibre, etc., sauf pour une collectivité au Yukon. Dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est une combinaison. Le sud est plus connecté, alors que le nord est desservi par satellite. Au Nunavut, le service se fait entièrement par satellite, alors c'est la solution la plus exposée sur le plan d'une connectivité fiable, rapide et efficiente. Comme vous le signalez, c'est essentiel à une véritable participation à l'économie moderne ainsi qu'à la compétitivité.

Nous avons soutenu la tenue d'études de faisabilité pour diverses technologies. Sur le plan de la connectivité, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues d'Innovation, science et développement économique afin de comprendre parfaitement les enjeux dans le Nord grâce aux études que nous avons financées.

En juin, avec mes collègues, nous avons coprésidé au Nunavut une table ronde réunissant les divers intervenants et visant à explorer les solutions possibles, à évaluer leur intérêt concernant le Fonds de connectivité annoncé dans le budget de 2016 et à examiner les préparatifs requis pour pouvoir demander des fonds.

M. Guy Caron: Qu'en est-il de la couverture cellulaire? Je miserais essentiellement sur la même technologie. La couverture cellulaire et la capacité de communiquer par téléphone cellulaire dans des secteurs qui ont probablement encore des lignes terrestres sont en fait aussi importantes, pour la compétitivité. Je vous ai vu réagir. N'en savez-vous pas beaucoup à ce sujet?

Mme Janet King: Je ne m'y connais pas sur le plan technique, mais je sais à quel point les gens utilisent ce type de connectivité et en ont besoin. Que ce soit pour l'éducation à distance — très importante dans les collectivités très éloignées —, pour les soins de santé ou pour l'univers sur lequel je me concentre davantage ces jours-ci, c'est-à-dire les affaires en temps réel, il est essentiel d'avoir accès à une couverture cellulaire utilisable.

Le président: Merci beaucoup, Guy.

C'est un problème partout. Une mauvaise couverture cellulaire est possible même à l'Île-du-Prince-Édouard.

Monsieur Ouellette.

M. Robert-Falcon Ouellette: Merci beaucoup d'être venus, madame King, messieurs Spence et Miller.

Avez-vous entendu parler du câble Internet qui a été installé de l'Asie à l'Europe? Il traverse le Cercle arctique et représente en réalité le passage du Nord-Ouest d'Internet.

Mme Janet King: On en parlait auparavant comme du projet de câble de l'Arctique. Ce projet a été acheté par un autre consortium. Je pense qu'en ce moment, cet été, ils installent des câbles en Alaska et commencent à y établir leur réseau utilisant la fibre.

M. Robert-Falcon Ouellette: Est-ce que le gouvernement fédéral participe à ce projet d'une façon ou d'une autre?

Mme Janet King: En ce moment, nous ne participons pas. C'est une des diverses propositions et possibilités qui existent et qui sont exploitées en guise de solutions possibles au problème de connectivité.

M. Robert-Falcon Ouellette: Ils ont, semble-t-il, des points de jonction auxquels vous pouvez vous connecter pour avoir la haute vitesse. Je crois que la vitesse est de 30 téraoctets par seconde, ce qui dépasserait probablement tout ce dont les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon auraient besoin. Quand vous installez le câble, vous devez prévoir les points de jonction de manière à permettre les connexions ultérieures. En ce moment, il est très peu coûteux de le faire, parce que c'est en construction, mais si vous attendez que tout soit terminé et que vous désirez 15 ans plus tard vous connecter, les coûts seront énormes, car il y aura déjà de grandes quantités de données en circulation.

D'après moi, c'est une possibilité. Savez-vous si le gouvernement a l'intention de se pencher sur ce projet d'infrastructure, qui pourrait être transformateur pour le Nunavut et pour les régions nordiques des Territoires du Nord-Ouest, de même que pour le Yukon, et qu'on est à construire en ce moment même?

● (1905)

Mme Janet King: À ma connaissance, l'analyse de ce dossier a été soumise à divers éléments du gouvernement fédéral il y a quelques années. C'était un projet très coûteux. Ils ont travaillé à établir la faisabilité du projet, si je ne me trompe pas. Et si ma mémoire est bonne, ils se sont occupés du permis concernant l'endroit où le câble toucherait terre, alors ils ont fait beaucoup de travail.

C'était un projet très coûteux. Je peux vous dire qu'en ce moment, il y a d'autres idées qui font concurrence à cela, dont la fibre.

M. Robert-Falcon Ouellette: Même pour simplement créer les points de jonction permettant une connexion ultérieure, s'ils avaient l'argent... Si vous ne le faites pas maintenant, les coûts vont grimper en flèche.

Mme Janet King: Oui.

M. Robert-Falcon Ouellette: Nous manquerions une occasion.

Mme Janet King: Je crois savoir que le dossier et la proposition ont été soumis aux ministères qui pourraient avoir prévu du financement pour cela.

M. Robert-Falcon Ouellette: D'accord, mais nous n'avons rien entendu à ce sujet.

L'hon. Lisa Raitt: On dirait une demande budgétaire.

M. Robert-Falcon Ouellette: Cela ressemble en effet à une demande de budget.

Je me demandais si vous pouviez aussi parler des routes. Vous disiez que pour vous rendre plus au nord des Territoires du Nord-Ouest, vous devez passer par le Yukon, puis revenir aux Territoires du Nord-Ouest par le côté nord, et de l'est à l'ouest, puis à l'est encore. Les routes sont importantes, parce que c'est la seule façon d'acheminer les ressources. Savez-vous où en sont les choses à cet égard?

Dre Janet King: On entend beaucoup parler des routes, et mon collègue, M. Spence, en entend aussi beaucoup parler dans le secteur des grands projets. Au Yukon, toutes les collectivités sont reliées par un réseau routier, sauf une. La volonté est là pour continuer d'étendre et de solidifier le réseau routier. La route de Dempster se rend à Inuvik, et elle rejoindra l'océan Arctique par la route de Tuktoyaktuk.

Les Territoires du Nord-Ouest ont un réseau routier au sud, mais pas au nord. Le Nunavut n'a pas de routes, évidemment.

Aux Territoires du Nord-Ouest, on s'intéresse également beaucoup aux trois corridors routiers, et je crois que c'est en discussion en ce moment. Un de ces corridors doit se rendre à la vallée du Mackenzie, reliant les différentes collectivités, et reliant Yellowknife à Inuvik et à Tuktoyaktuk. C'est un des projets auxquels le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest travaille activement.

Il y a une route qui se rend à Whati, une collectivité tlicho qui a bien hâte de pouvoir compter sur une route toutes saisons. Bien des collectivités ont des routes d'hiver, mais ce serait bien d'avoir une route toutes saisons. Elle se rendrait aussi à un projet minier de la région, ce qui faciliterait son développement.

Les gouvernements du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest souhaitent tous les deux construire un grand corridor qui relierait le golfe Coronation au réseau routier du côté est des Territoires du Nord-Ouest.

Il y a plusieurs grands corridors qui sont envisagés et qui font l'objet d'études et de travaux.

M. Robert-Falcon Ouellette: Il leur faut du financement.

Dre Janet King: Ils ont désespérément besoin de financement. Ces projets coûtent très cher. La construction là-bas coûte très cher et saisonnière, alors il faut évidemment des fonds pour aller de l'avant.

M. Robert-Falcon Ouellette: Mais cela transformerait l'économie.

Dre Janet King: Cela transformerait profondément l'économie, de même que la santé sociale des collectivités qui seraient ainsi reliées.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur McColeman.

M. Phil McColeman: Merci d'être ici.

Lors de votre exposé, vous avez mentionné que la dernière grande exploitation minière a été fermée. De quel type de mine s'agissait-il?

Dre Janet King: Elle va fermer. Mon expert est ici.

M. Matthew Spence: C'est une mine de métaux communs et les concentrés sont expédiés par Skagway.

M. Phil McColeman: Est-ce en raison de l'âge de la mine? Quels sont les facteurs qui ont mené à sa fermeture?

M. Matthew Spence: Oui, elle arrive à la fin de sa vie économique, mais quelques nouveaux projets verront le jour au Yukon et contribueront à l'économie. Goldcorp, ou Kaminak, vient d'entreprendre un projet de mine d'or, et il y a un grand projet de mine de cuivre comme métal de base appelé Casino. C'est un très grand projet. On parle d'un investissement de quelque 2,5 milliards de dollars qui va créer beaucoup d'emplois.

L'économie du Yukon va connaître une légère baisse, mais il y aura une reprise, probablement en 2018.

M. Phil McColeman: Excellent. Quelles ont été les répercussions, le cas échéant, sur votre région de la chute du prix du pétrole ou de la baisse parallèle du taux de change du dollar canadien?

M. Matthew Spence: Pour ce qui est du pétrole et du gaz, le problème est qu'il coûte très cher d'extraire ces ressources dans le Nord, où les infrastructures se font rares. À un certain moment, nous envisagions de construire le gazoduc du Mackenzie le long de la vallée afin d'expédier les trois mille milliards de pieds cubes de gaz naturel qui se trouvent dans le delta du Mackenzie, mais il a fallu attendre tellement longtemps pour avoir les résultats des évaluations environnementales que nous avons raté l'occasion. Il y a amplement de pétrole et de gaz, mais il est difficile et très onéreux de les extraire. Nous en sommes à 150 $ le baril, n'est-ce pas?

L'or est un produit de plus en plus intéressant dans la région, et cet intérêt s'explique entre autres par la valeur du dollar. Avec l'écart de 30 %, l'or qui se vend à peu près 1 100 $, 1 200 $ ou 1 300 $ l'once en dollars américains, se vend quelque 1 600 $ ou 1 700 $ en dollars canadiens... Si la production se fait en dollars canadiens... Agnico Eagle est propriétaire de la mine Meadowbank, près de Baker Lake, et ses coûts de production se situent tout juste sous la barre des 700 $ l'once. La marge de profit est considérable, et c'est pour cette raison que quelques entreprises ont commencé à faire de la prospection dans les environs de Yellowknife et qu'on s'intéresse beaucoup plus à l'or. Les projets de mine d'or sont ceux qui obtiennent des permis au Nunavut en ce moment, car ils vont contribuer à l'économie.

● (1910)

M. Phil McColeman: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur MacKinnon.

M. Steven MacKinnon: Merci et bienvenue. C'était un excellent exposé, très informatif.

J'ai demandé à la plupart des agences de développement quels étaient les secteurs les plus prometteurs. Évidemment, c'est un secteur un peu plus limité dans le Nord, mais on pense immédiatement au tourisme. Pourriez-vous nous parler brièvement du développement du tourisme dans le Nord?

Pour avoir pagayé sur au moins une des grandes rivières, je sais que c'est une expérience formidable. Pourriez-vous nous éclairer sur le développement du tourisme du secteur privé en général?

Dre Janet King: Certainement. Je vais y aller un territoire à la fois, peut-être, en commençant par les Territoires du Nord-Ouest.

Le secteur du tourisme des Territoires du Nord-Ouest est en plein essor actuellement. On en fait la promotion à l'échelle internationale et cela rapporte. Et si le marché japonais était une cible de choix, à lui s'ajoute maintenant celui de la Chine. Un très grand hôtel a ouvert ses portes ce mois-ci à Yellowknife pour recevoir, surtout, les nouveaux touristes qui viennent admirer les aurores boréales, et on tente de mousser d'autres activités en parallèle. Les Territoires du Nord-Ouest peuvent accueillir un grand nombre de visiteurs internationaux.

L'industrie touristique du Yukon est prospère et se fonde sur l'histoire et la culture de la région. Skagway offre un port en eau profonde pour accueillir les visiteurs. Il y a l'accès au réseau routier et à la route de l'Alaska, alors c'est possible de tout faire en voiture. Le Yukon explore aussi davantage le monde de l'écotourisme et du tourisme autochtone. Par exemple, à Carcross, la Première Nation locale a pu récemment inaugurer un centre de vélo de montagne de classe mondiale. On veut aussi développer d'autres possibilités de tourisme en périphérie. C'est une excellente façon de diversifier le secteur du tourisme au Yukon, et d'une manière qui respecte entièrement l'utilisation des terres de cette Première Nation. C'est très encourageant.

Au Nunavut, qui est plus reculé et plus difficile d'accès, nous travaillons de près notamment avec Parcs Canada pour promouvoir ses parcs nordiques et en faciliter l'accès. La découverte du *Terror* et de l'*Erebus* a piqué la curiosité de bien des gens, et les parcs nordiques sont de plus en plus courus. Nous collaborons étroitement avec Parcs Canada afin d'investir dans les petites collectivités, les centres touristiques, les mesures d'accueil pour les touristes qui ont parcouru énormément de chemin pour s'y rendre, et dans l'infrastructure communautaire nécessaire pour soutenir tout cela.

M. Steven MacKinnon: Votre mandat doit nécessairement aller plus loin que le rôle traditionnel du développement régional, et tout développement, je suppose, pourrait constituer du développement régional dans certaines collectivités. Pourriez-vous expliquer aux Canadiens, par notre entremise, en quoi consiste le développement régional dans le Nord et quelles sont les choses que vous êtes disposés à envisager? Quel genre de projets aimeriez-vous envisager si vous avez les ressources nécessaires? Cela pourrait nous donner une idée de la voie à prendre dans nos recommandations.

Pouvez-vous nous parler de votre interaction avec vos collègues à l'échelle du Canada et nous dire en quoi diffèrent peut-être vos approches respectives?

Mme Janet King: Un des éléments qui nous diffèrent est que nous continuons de travailler à bâtir une économie fondamentale. Il n'est pas question d'économie très avancée; nous sommes encore à de l'économie fondamentale. Nous devons encore défendre le réseau routier comme un investissement essentiel, car cela demeure un des principaux obstacles à une croissance efficace. Il est encore question de connectivité assez rudimentaire. Nous devons donc nous attaquer aux éléments fondamentaux de la croissance économique, et c'est pourquoi nous menons des études de faisabilité concernant la construction de routes. D'autres agences de développement régional n'ont probablement pas autant de projets comme ceux-là. Je me répète, mais les obstacles sont au niveau des fondations.

Nous déployons aussi beaucoup d'efforts envers le développement des compétences et des capacités. Bon nombre de nos collectivités sont éloignées. Beaucoup n'ont pas un très grand accès à des services d'éducation, entre autres, alors nous misons sur le développement des compétences entrepreneuriales et des compétences autochtones.

Par exemple, nous allons conclure la cinquième année de notre programme d'éducation de base aux adultes, et nous allons soumettre une analyse de cas afin que le programme soit renouvelé. J'ai présenté quelques statistiques dans mon exposé, mais l'objectif est d'avoir la capacité voulue pour soutenir les collèges qui voudront attirer la génération de travailleurs en mi-carrière, c'est-à-dire les jeunes adultes qui ont probablement abandonné l'école en neuvième ou dixième année pour se faire une vie, mais qui ont décidé de revenir à l'économie productive. C'est ces gens-là qui sont ciblés. Les collèges ont vraiment très bien réussi à offrir ce programme, et nous sommes impatients de pouvoir continuer à travailler avec eux pour fournir ce genre de services.

M. Steven MacKinnon: Tout...

● (1915)

Le président: Désolé, Steve.

Si vous aviez un avion à prendre, ne vous en faites pas, il n'y aura pas de vote.

M. Phil McColeman: D'accord.

Le président: John, dernières questions.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Je n'ai qu'une ou deux questions rapidement.

En ce qui concerne le programme d'éducation de base aux adultes, qui a aidé plus de 3 400 résidants du Nord, dans quelle proportion sont représentées les langues officielles? Les participants sont-ils principalement anglophones, ou y a-t-il aussi des francophones?

Mme Janet King: Je vous dirais que les langues autochtones sont dominantes. Les cours sont surtout donnés dans les collectivités, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, alors cela se passe surtout en anglais, outre les langues autochtones.

M. John Nater: Très bien.

Je passe à ma deuxième question très rapidement.

Des 22 milliards de dollars en investissements de capitaux, est-ce que cela comprend des entreprises autochtones, qui pourront maintenir le cap?

M. Matthew Spence: Il y en a, mais c'est encore au stade embryonnaire. Nous travaillons actuellement avec AINC, et cela se résume essentiellement à des projets d'assainissement. Le but est d'habituer les gens à travailler dans le cadre d'un grand projet industriel. Parce que nous sommes tellement engagés dans le volet assainissement, c'est une excellente occasion de façonner la base, comme mentionnait Mme King. Les fondations sont importantes. Nous continuons d'encourager DEMCo, par exemple, la Société de développement du Denendeh aux Territoires du Nord-Ouest, qui est la propriété des Dénés. La société a reçu le mandat de participer au secteur minier.

Le président: Merci beaucoup.

Je crois que c'est tout pour la période de questions.

Voulez-vous ajouter quelque chose, madame King?

Mme Janet King: Non, je vous remercie de m'avoir posé ces questions et de m'avoir permis de vous parler brièvement de l'économie du Nord.

M. Matthew Spence: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Je crois qu'après avoir entendu toutes ces agences de développement régional cette semaine, nous avons un très bon portrait des variations régionales en fait d'économie. Cela nous sera très utile.

Mme Janet King: Merci.

Le président: Sur ce, merci beaucoup pour vos exposés et vos réponses franches. Nous avons quelques points à régler rapidement, alors merci, madame King, monsieur Miller et monsieur Spence.

Les recommandations proposées pour le rapport de l'ARC seront postées, ou envoyées par courriel, je présume, à tous les membres du Comité demain.

L'autre point à régler est que certains députés aimeraient être accompagnés d'un membre de leur personnel à l'un ou l'autre des prochains déplacements. Les règles veulent qu'aucune ressource de la Chambre ne serve à couvrir les déplacements du personnel des députés. Je crois que c'est clair pour tout le monde.

Suzie, quelle sorte de pépin pourrions-nous rencontrer? Quelqu'un a un problème avec cela? S'il reste des sièges dans l'autobus, le personnel pourrait y prendre place. Nous allons aussi prendre quelques repas. Le personnel peut-il se joindre à nous ou pas? Il faut penser à ce genre de détails.

En autant qu'ils transportent les bagages de Lisa...

Est-ce que cela pose problème? D'accord? Cela convient à tout le monde?

Y a-t-il d'autres points à régler?

Merci à vous tous pour l'indulgence dont vous avez fait preuve cette semaine. Ce fut une semaine très intéressante.

Allez-y, Phil.

● (1920)

M. Phil McColeman: J'ai une question à ce sujet.

Si c'est au moins un membre du personnel, de combien parle-t-on?

Mme Jennifer O'Connell: Je crois que c'est un membre du personnel.

Le président: Un seul, n'est-ce pas?

M. Phil McColeman: Un? Oui, d'accord.

Le président: Cela devrait être à peu près cela.

Merci, tout le monde, pour votre indulgence. Cela a été une bonne chose d'inviter les agences de développement régional. C'est un point de vue que nous n'avons pas normalement.

À lundi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca